39e ANNÉE (4e SÉRIE) N° 16 20 AVRIL 1922

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Évêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

MGR F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :

FRANCE et COLONIES FRANÇAISES	Édition complète	18 fr.
	Édition partielle	12 fr.
ÉTRANGER	Édition complète	20 fr. 50
	Édition partielle	14 fr. 50

L'édition complète comprend la *Doctrine* et la *Prédication* ; l'édition partielle n'a pas la *Prédication*.
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine*.
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours.
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence* ; pour l'Etranger elle coûte 2 fr. 50.

Les annonces sont reçues exclusivement à nos Bureaux, à Langres.

Chèques postaux : Nancy, 21.88

SOMMAIRE

DOCTRINE

Causerie de l'AMI sur les « Revues. » — I. S. Dominique et les Frères Prêcheurs, 241. — II. S. Dominique de Silos, 245. — III. Cîteaux, 249. — IV. Gustave Flaubert : enfance et adolescence, 250. — V. M. François Mauriac, 253. — VI. Métapsychique, 254. — VII. Une lettre de la mère de Baudelaire, 255.

Liturgie. — Consultations diverses, 255.

PRÉDICATION

Deuxième Retraite de Communion solennelle. — PREMIER JOUR. — *Instruction du matin :* Disciples du Christ, 225. — *Conférence :* La bonne confession, 228. — *Instruction du soir :* Les étapes de la chute, 229.

Conférences populaires sur l'histoire de l'Eglise. — XXVII. *Les Philosophes moqués,* 231. — XXVIII. Le paganisme et le pauvre, 233. — XXIX. L'Eglise primitive et le pauvre, 234.

Courtes instructions pour la prière du soir. — IV. Les apparitions au Cénacle, 236. — V. L'incrédulité de S. Thomas, 238. — VI. Le repas sur le bord du lac, 239.

1° Joindre 0 f. 75 et la dernière bande à toute demande de *changement d'adresse*.

2° Joindre 0 f. 25 et la dernière bande à toute demande de *consultation*.

POUR LA FÊTE DE SAINTE JEANNE D'ARC

En vente à nos bureaux

Hymne à Jeanne d'Arc, de Gravier. Partition in-4°, texte, chant et accomp., 1 f. 75 ; in-8, texte et chant, 0 f. 30 ; paroles seules, les 10 ex., 0 f. 65.

Jeanne d'Arc (drame historique en 5 actes avec prologue), par G. Bizet. In-12 de 102 p., franco 1 f. 25 (sans droits d'auteur).

PETIT COURRIER

Q. — Pourriez-vous m'indiquer un recueil de belles histoires pour enfants de Ire Communion ?

R. — Millot, *Trésor d'histoires pour Catéch. de Ire Communion,* 7 f., — *pour Retraites de Ire Com.,* 7 f., — *pour explication de la doctrine chrétienne,* 2 vol., 15 f., etc., Lethielleux.

Q. — J'ai à faire une conférence sur la spiritualité de sainte Thérèse. En dehors des Œuvres de la Sainte, que je n'ai pas le loisir d'approfondir en ce moment, quels livres pourrai-je consulter ?

R. — Saudreau, *Les Degrés de la vie spirituelle,* 2 vol., 13 f., et *La Vie d'union à Dieu d'après les grands maîtres,* 1 vol., 7 f. 50, Angers, Germain et Grassin. Ceci vous mettra en goût de consulter la Sainte elle-même, ce dont rien ne saurait vous dispenser. Bonnes indications dans la *Ste Thérèse* de H. Joly, 3 f. 50, Gabalda.

Q. — Veuillez m'indiquer un ouvrage que pourrait consulter utilement un curé de campagne pour l'explication du Décalogue.

R. — Mgr Besson, *Le Décalogue,* 2 vol., 9 f., Téqui ; — Plat, *52 Prônes sur le Décalogue,* 1 vol., 8 f., Lethielleux ; — Toublan, *Le Décalogue,* in-12, 6 f., Lethielleux ; — *Le Décalogue* de Remize, annoncé *couv.* p. 19 ; — et, dans notre *Paroissial,* les années 1901, puis 1903 et 1904.

Q. — Je désirerais trouver quelque ouvrage traitant, pour le prêtre, du ministère de la confession, de la sublimité et de la fécondité de ce ministère, de l'exactitude et de l'assiduité que le prêtre doit y apporter, des conséquences très graves de la négligence sous ce rapport.

R. — Zelle, S. J., *La Confession d'après les grands maîtres,* 5 f., Beauchesne ; — Mgr Gaume, *Manuel des confesseurs,* in-8, Lyon, Vitte ; — Gibbons, *L'Ambassadeur du Christ,* 8 f., Lethiel-

leux. — Méditer le *Prêtre intime,* de M. Sauvé, 8 f., de Gigord, — quelques-unes aussi des méditations des 3 vol. des *Retraites sacerdotales* de Mgr Planus, — et surtout, dans la *Vie du P. Chevrier* de M. Chambost (10 f., Lyon, Vitte), les chapitres consacrés au ministère de la confession.

Q. — L'*Ami* voudrait-il indiquer quelques sermonnaires pour les grandes fêtes de l'année, convenant surtout à un auditoire qui ne vient qu'à ces fêtes-là entendre la parole de Dieu, et qui a besoin d'être un peu remué par une éloquence actuelle et pratique?

R. — Voir ce que nous avons dit, *couv.* 1921, p. 174 et 218, des *Plans de Sermons pour les Fêtes de l'année,* de J. Millot, 2 vol. à 7 f. 50 l'un, Téqui, le meilleur recueil en ce genre. — Pour des gens que vous ne pouvez atteindre que ces jours-là, peut-être auriez-vous certains sujets spéciaux en vue : les indications *ad hoc* ne vous manquent pas dans nos couvertures et dans nos analyses bibliographiques.

Q. — Je voudrais donner une série d'instructions à une association de l'Adoration perpétuelle. Connaissez-vous quelques ouvrages contenant des allocutions sur le St-Sacrement, ou permettant de les composer rapidement ?

R. — Coubé, *Gloires et bienfaits de l'Eucharistie,* 7 f., Lethielleux; — et voir ce que nous avons dit l'autre jour, *couv.* p. 26, de la *Ste Eucharistie* de Hugon, et en 1921, *couv.* p. 138, des *Méditations eucharistiques* du B. Curé d'Ars. — Connaissez-vous *Le Paradis sur terre,* de Rolland, 2 vol. en vente à nos bureaux, franco 10 f. ? — Voyez aussi l'ouvrage du P. Bernadot annoncé à la page suiv.

Q. — Une jeune femme dont le mari est protestant voudrait se procurer un livre qui lui puisse 1° fournir des réponses aux objections qu'on lui fait, et 2° donner des arguments capables de l'aider à bien défendre sa foi.

R. — *La Foi de nos pères,* du cardinal Gibbons, 7 f., Paris, Téqui ; — pour objections, les 2 séries d'*Objections* de Mgr Gibier, chaque série est en 2 vol., 16 f., Lethielleux ; et suivre la *Revue des Objections* de M. Coubé, 12 f. par an, Paris, 53, avenue Bosquet.

Q. — Voudriez-vous me dire où trouver : 1° une Vie de sainte Cécile ; 2° une Vie de sainte Marie-Madeleine ; 3° enfin une histoire de la Passion de N.-S. traduite de l'espagnol et dont vous avez parlé avant la guerre ?

R. — Ad I. *Ste Cécile,* de dom Guéranger, 2 vol., 11 f., Téqui ; — et voir ce que nous avons dit en 1921, p. 47, de l'exquise *Ste Cécile* de M. Poirée, 3 f., Laurens.

Ad II. *Ste Marie-Madeleine,* de Lacordaire, 2 f. 50, de Gigord ; de Laubespin, 1 f., Téqui.

Ad III. *Hist. de la Passion,* trad. du P. de la Palma, 5 f., Gabalda.

Q. — Indiquer un recueil d'histoires pour les *tout petits* spécialement. Je possède les ouvrages de Millot et d'autres, excellents pour les enfants au-dessus de 10 ans, mais cela ne convient pas pour les tout petits.

R. — Pour nous, nous trouvons parfaitement dans plusieurs des recueils de M. Millot de quoi intéresser et captiver les tout petits. Nous ne voyons donc pas ce que vous demandez. Il y faut évidemment, comme partout, un travail de choix ou d'adaptation, dont rien ne saurait dispenser personne. Nous avons eu connaissance jadis d'un volume qui se destinait précisément aux « tout petits, » et qui était pitoyable (et nous l'avons dit congrûment ici). — Relisez le *Pain des petits,* de M. Duplessy (en 3 vol.), qui n'est pas un recueil d'histoires, mais où vous trouverez des modèles achevés du ton à prendre (9 f., Paris, Téqui).

Jésus en moi, par G. Villefranche, S. J. — Gr. in-32 de 306 p., 2 f. ou 3 f. suivant reliure. — Chez l'auteur, 12, rue Voltaire, à Grenoble; et au *Journal de l'Ain,* à Bourg.

« Tout n'est pas de communier fréquemment ; il faut tirer profit des communions, en y apportant le concours voulu. » Pour aider les grandes personnes à donner ce concours, le P. Villefranche a composé *L'Action de grâces avec le Cœur de Jésus* (in-32 de 344 p., 2 f. 80), que nous avons jadis recommandée (couv. du 12 juin 1913, p. 127). Aujourd'hui c'est aux adolescents d'environ 12 à 15 ans qu'il a songé, à cet « âge ingrat » où souvent l'on est aussi gauche dans ses relations avec Dieu qu'avec les hommes. Huit instructions et 37 exercices pratiques de préparation et d'action de grâces leur faciliteront, leur feront aimer les rencontres avec Jésus ; ils sauront se présenter à lui et se tenir en sa présence.

Des prix spéciaux sont accordés par nombre (par ex., 22 ex., 49 f. 50 ou 33 f., franco gare).

La Sainte de la Patrie, par L. Marcel. — In-16 de 32 p., 0 f. 65. — Chez l'auteur, curé de Prauthoy (Hte-Marne).

Ceci est un très actuel panégyrique de Sainte Jeanne d'Arc, imprimé déjà dans *Après la Grande Guerre,* mais qui mérite bien la diffusion d'un tirage à part. Sujet : Jeanne d'Arc et la France de la Grande Guerre et d'après-guerre.

S. Joseph d'après le *Motu proprio* de S. S. Benoît XV, par dom Maréchaux, Abbé de la Congrégation Olivétaine O. S. B. — In-12 de 48 p.

Le vœu que nous formulions l'autre jour *(couv.* p. 42) est exaucé : dom Maréchaux a recueilli en brochure les excellents articles publiés par lui l'an dernier dans la *Vie spirituelle :* transcendance de S. Joseph (d'après Léon XIII), S. Joseph Epoux de Marie, sa Paternité vis-à-vis de Jésus, son Patronage sur la bonne mort et sur l'Eglise universelle. — La brochure, imprimée à Ligugé, est en vente chez l'auteur, à Mesnil-St-Loup, par Palis (Aube), et aux Bureaux de la *Vie Spirituelle,* à St-Maximin (Var).

L'Odyssée d'un Carmel, par le P. Munier, S. J. — In-8 de 136 p., 3 f. — Paris, Téqui.

Ce Carmel, c'est le Carmel fondé à Cholet en 1885, émigré en Belgique en 1901, et, après deux établissements provisoires dans la province de Namur, fixé à Dixmude, d'où il faudra de nouveau partir le 29 octobre 1914 pour trouver un refuge et probablement une maison définitive à Boulogne-sur-Mer. Ces pages sont écrites avec un charme extraordinaire. C'est un admirable tableau de vie religieuse ; et l'auteur en dégage pour nous une incomparable leçon de confiance en la Providence. — L'ouvrage se vend pour la construction du Carmel du Sacré-Cœur, de St-Martin-lès-Boulogne (Pas-de-Calais).

ANNONCES

CURE de la CONSTIPATION par le SCOROGÈNE

Rétablit toujours les fonctions intestinales, sûrement, sans inconvénients, sans accoutumance, sans action purgative.

LABORATOIRES CLIN, 20, Rue des Fossés-St-Jacques, PARIS

39e ANNEE (4e SERIE) N° 16 20 AVRIL 1922

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. S. Dominique et les Frères Prêcheurs. — II. S. Dominique de Silos. — III. Cîteaux. — IV. Gustave Flaubert : enfance et adolescence. — V. M. François Mauriac. — VI. Métapsychique. — VII. Une lettre de la mère de Baudelaire.

I. — A l'occasion du VIIe centenaire de S. Dominique, qui tombait l'an dernier (S. Dominique, † 6 août 1221, canonisé moins de treize ans après, 13 juillet 1234, par son ami le B. Grégoire IX), qui a été célébré l'an dernier par une grandiose Encyclique de Benoît XV et qu'un solennel Triduum vient de commémorer à Paris (10-12 février 1922) en l'église paroissiale St-Thomas d'Aquin (ancienne chapelle, avant la Révolution, du « Noviciat général de l'Ordre de S. Dominique en France ») et en la toute jeune église St-Dominique (paroisse érigée par le cardinal Dubois), le P. Sertillanges, rappelant les origines de l'Ordre dont il est le fils (*Revue hebdomadaire,* 18 fév.), relève « l'extraordinaire adaptation de l'institution nouvelle à son milieu d'éclosion, et l'espèce de force des choses qui créa d'une part le milieu indigent, de l'autre l'homme et l'œuvre. »

Tous les Ordres religieux sont des réponses de la Providence à des indigences. Tandis que la hiérarchie catholique dans ses cadres fondamentaux : papauté, épiscopat, paroisses, personnel séculier de tout rang, représente la membrure fixe de l'Eglise et un ensemble d'organes répondant à ses besoins permanents, d'autre part il faut des éléments mobiles capables d'assumer telle ou telle tâche particulière, de répondre à telle situation, de résoudre tel cas historique.

« Tout, dans les Ordres religieux, — je l'entends quant à ce que chacun a de spécial, — devra donc s'expliquer par des occurrences et des adaptations particulières. Un Ordre est un concours procuré sous forme sociale à la société mère d'où il est issu et où sa propre activité se reverse. »

Evidemment, ces occurrences et ces besoins sont, tout d'abord et à titre direct, exclusivement religieux :

« Mais parce que la vie est une, il s'ensuit que ces mêmes institutions épousent la courbe de l'histoire générale et s'y accommodent. Elles se ressentent des formes politiques, des conceptions intellectuelles, des forces économiques, des mœurs régnantes, que du reste elles contribuent en retour à créer. »

Voyez S. Benoît, en qui se résume le monachisme occidental jusqu'à la fin du XIIe siècle, puisque sa Règle, d'une part, a pénétré peu à peu dans les différents monastères de fondation antérieure ou indépendante (règle irlandaise de S. Colomban ; règles plus anciennes apportées d'Orient au IVe siècle par S. Athanase, S. Eusèbe, S. Martin ; S. Benoît † 543), et que, d'autre part, elle est devenue, du VIe au XIIIe siècle, l'inspiratrice des Réformes ou des Ordres nouveaux qui se fondaient, Camaldules, Vallombreuse, Cluny, Cîteaux, Fontevrault, Silvestrins, etc. Tous, ils ont pour idéal la perfection évangélique ; ils ne cherchent rien d'autre. Mais le milieu les saisit. C'est le milieu barbare, Rome effondrée, de nouvelles formations sociales cherchant sur ses ruines à se lier et à s'organiser. Economiquement, la forme de la vie est agricole ; politiquement, elle est féodale : de grands domaines sont sous le gouvernement d'un seigneur terrien, et des serfs les cultivent. C'est cette formation que les moines vont épouser. Eux aussi, rompus au travail des mains, qui est à leurs yeux le nécessaire accompagnement de la prière, eux aussi seront agriculteurs, des agriculteurs qui défricheront l'Europe. Eux aussi seront attachés à la glèbe : ils seront « serfs d'Eglise ». Eux aussi, ils se groupent, sous le gouvernement d'un « seigneur », en monastères qui restent autonomes et séparés l'un de l'autre comme autant de petites principautés laborieuses : l'Abbé n'est pas seulement un prélat et un conducteur mystique ; il est aussi « un seigneur féodal nommé à vie et pratiquement tout-puissant. »

De cette institution le bénéfice sera considérable, religieusement et socialement : « La chrétienté, jusqu'ici voyageuse et instable en Occident, va se stabiliser ; ses conquêtes vont s'étendre. »

Et, pour achever le parallélisme entre l'institution monastique de ces siècles du haut moyen âge et le milieu social où elle se développe :

« Quand s'ébaucheront les Etats centralisateurs, on verra, aux XIe et XIIe siècles, les abbayes de Cluny (Cluny, fondé en 910, a déjà eu un Xe siècle très glorieux, avec S. Odon et S. Mayeul) et de Cîteaux ébaucher parallèlement une centralisation monastique, relier les centres primitivement isolés, créer des courants européens de vie spirituelle qu'accompagneront toujours des courants de vie politique et économique. L'élite du personnel formé dans ces conditions four-

nira à l'épiscopat, à la papauté et aux grands rôles civils des recrues magnifiques[1]. »

Ces vues du P. Sertillanges pourraient, sur les lèvres d'esprits superficiels, provoquer des critiques. C'est le destin de tout ce qui est vues générales. Les lecteurs au courant de l'histoire aimeront mieux prendre leur plaisir à voir et à goûter ce qu'elles ont, dans l'ensemble, de fondé. Le cardinal Newman[2] a été, sur un sujet analogue, l'homme de vues bien plus générales encore. Etudiant le développement de l'enseignement chrétien, il remarque que cet enseignement a passé par trois périodes : l'antiquité, le moyen âge, les temps modernes; l'antiquité, ou période d'effondrement de la société antique et des lents essais de reconstruction de la société barbare ; le moyen âge, ou période de reconstitution ; les temps modernes, inaugurés par la Réforme, par « ce mouvement d'esprit particulier dont l'issue est encore à venir ».

Or, dit-il, « trois Ordres religieux se sont succédé sur la scène du monde pour représenter l'enseignement de l'Eglise durant chacune de ces périodes... S. Benoît a formé l'esprit ancien, S. Dominique celui du moyen âge, et S. Ignace l'esprit moderne... » Newman rappelle, pour n'offusquer en rien aucune des autres familles religieuses, qu'il ne repasse pas ici toute l'histoire du christianisme, mais n'en envisage qu'un aspect particulier, l'enseignement chrétien. A S. Benoît il assigne comme marque distinctive le caractère poétique ; à S. Dominique, le caractère scientifique; à S. Ignace, le caractère pratique : caractéristiques qui distinguent également les écoles de ces trois grands maîtres et qui sont nées des circonstances au milieu desquelles chacun d'eux s'est mis à l'œuvre. Benoît, encore enfant lorsqu'il reçoit sa mission, y porte la poésie et la simplicité de l'enfance. Dominique, homme de quarante-cinq ans, gradué en théologie, prêtre et chanoine, apporte en religion cette science solide et achevée qu'il a acquise dans les écoles. Ignace, homme du monde avant sa conversion, laisse à ses disciples « cette connaissance des hommes que le cloître ne peut donner. »

Un souvenir biblique suggère à Newman, sur la même voie, une analogie qu'il dit lui-même être toute de fantaisie, mais qu'il a bien fait de coucher par écrit, car elle est vraiment très pittoresque :

De même qu'il y a trois grands Patriarches (Benoît, Dominique, Ignace) sur les grandes voies de l'éducation chrétienne, il y eut aussi trois principaux Patriarches au berceau du peuple choisi : Abraham, Isaac et Jacob... Abraham est le père d'une multitude de nations ; Isaac, l'intellectuel, vit dans la simplicité solitaire, dans une pieuse contemplation ; Jacob est persécuté, abandonné, objet de grâces merveilleuses, chassé de place en place, laissé et repris, maltraité par ses débiteurs, suspecté à cause de sa sagesse, trahi par sa foi ardente, et cependant il traverse victorieusement toutes les épreuves avec l'aide du très fidèle et très puissant archange qui le garde.

La règle bénédictine a régné donc sur la vie religieuse occidentale jusqu'à la fin du XII^e^ siècle. Mais alors, des circonstances nouvelles sont nées ; et l'antique formation bénédictine n'est plus assez souple pour s'y appliquer. Vie politique, vie sociale, vie intellectuelle se transforment profondément. La culture intensive du sol a produit la richesse; le commerce dérive de la surproduction locale et de la naissante industrie. Les serfs intelligents s'émancipent. Des fortunes s'élèvent ; la finance commence à dominer la vie politique et la vie sociale. De grands banquiers tiennent à leur merci des princes et des prélats. Les communes se développent, c.-à-d. que la ville attire à elle les hardis et les enrichis, et accapare l'influence autrefois attachée à l'exploitation rurale. Le marchand et l'artisan se dégagent du seigneur et peu à peu le dépouillent. Les droits du bourgeois succèdent aux droits féodaux. Avant la fin du XII^e^ siècle (sous Philippe-Auguste), les bourgeois accèdent aux fonctions publiques (qui sont précisément une création de la jeune monarchie capétienne). C'est la naissance du Tiers Etat. Et ce Tiers Etat se révèle tout de suite anticlérical. C'est souvent au détriment du clergé que se fait l'affranchissement des communes; et une fois affranchies, on les voit perpétuellement en lutte avec les chefs ecclésiastiques, seigneurs à équipages et à privilèges, qui sont loin d'être toujours ce qu'ils devraient être. Anticléricalisme qui d'ailleurs n'est pas, comme celui de nos gouvernements modernes, à base d'irréligion ; qui se contente d'être anti-hiérarchique, anti-curé (comme celui de nos paysans en certaines de nos régions, pourtant croyantes), mais qui, à la longue, n'en doit pas moins être dangereux. A la longue, et déjà tout de suite : car voici, pour l'exploiter, les pêcheurs en eau trouble, les fauteurs de schisme et d'hérésie, les Vaudois, les Cathares surtout, qui en France sont restés célèbres surtout sous le nom d'Albigeois.

Mais voici, — suprême péril parce qu'il est de l'ordre de l'esprit, — une évolution intellectuelle d'une rapidité imprévue, due pour une bonne part à la plus grande facilité de la vie, à la diffusion du luxe, qui a favorisé la culture littéraire, la recherche artistique, la science :

La science hellénique, dont la transfusion a commencé dès le IX^e^ siècle, s'étend tout à coup dans la chrétienté, poursuit le P. Sertillanges. La pensée arabe a fourni le passage. Aristote envahit les écoles et y traîne les commentaires tendancieux des philosophes musulmans et juifs. L'averroïsme paraît.

C'est là un immense danger, vu le manque de préparation des esprits et l'absence d'un corps doctoral capable de contrôler, de redresser, d'absorber surtout — car là est le remède vrai — cette science à moitié salutaire et à moitié mortelle.

Le haut clergé n'a pas de culture philosophique. Quelques génies émergent et quelques écoles brillent

[1] Hélyot, dans son *Histoire des Ordres monastiques, religieux et militaires*, 8 vol. in-4°, 1714-1721, Hélyot lui-même († 1716) attribue à l'Ordre de S. Benoît, en ses diverses branches, 30 papes, 200 cardinaux, 1.600 archevêques, 600 évêques. Et, depuis, nous avons eu encore Pie VII, qui fut bénédictin avant d'être évêque de Tivoli et d'Imola, et Grégoire XVI, qui était camaldule quand le conclave l'élut le 2 février 1831.

[2] Dans *Saints d'autrefois*, ch. III, *La Mission de S. Benoît*, p. 223-304.

dans les grands centres ; mais si c'est assez pour l'histoire future qui pourra en jalonner les routes de la pensée, cela ne saurait suffire à la vie présente.

Il faut une impulsion nouvelle. Les Papes s'appuient sur Cîteaux, et Cîteaux ne se dérobe pas : les moines acceptent généreusement de courir le monde au service de la vérité, laissant Dieu pour Dieu, comme le leur a dit S. Bernard. Les évêques sont requis d'agir avec énergie ; l'Inquisition est créée ; des légats sont envoyés avec pouvoirs extraordinaires. Mais tout cela se montre insuffisant. Les légats qu'Innocent III vient d'employer en 1203 et 1204 (Pierre de Castelnau et Raoul, de l'Ordre de Cîteaux, et l'Abbé général de l'Ordre lui-même, Arnaud Amaury) se sont lassés de l'entreprise.

Un grand cœur ! il nous faut un grand cœur ! eût pu clamer l'homme du temps élevé à la compréhension de son univers et dévoué aux tâches urgentes.

Dominique de Guzman fut ce grand cœur.

Il n'était certes pas seul à vouloir et à bien juger de ce qui s'imposait. Il serait suivi à courte distance par François d'Assise, qui, supérieur en influence sous certains rapports, partagerait plus tard avec lui, pour ainsi dire *ex æquo*, la gloire de la révolution salutaire. Mais ce qui caractérisa Dominique, c'est que seul, dès son départ, il met la hache exactement à la racine de l'arbre et y frappe des coups décisifs.

La Providence l'a préparé à sa mission sans qu'il s'en doute, comme il arrive généralement dans la vie des grands fondateurs [1]. Né à Calaroga (Vieille-Castille), en 1170, d'une noble et pieuse famille (sa mère est la B. Jeanne d'Aza), on l'envoie à sept ans étudier chez un oncle archiprêtre d'une ville voisine, puis chez un autre oncle, alors à la tête d'une école monastique de l'Ordre des Prémontrés, puis aux écoles publiques de Palencia (érigées cinquante ans plus tard en une Université qui sera incorporée ensuite, sous le roi S. Ferdinand III, à celle de Salamanque). En 1194, prêtre et chanoine d'Osma (alors place importante, aujourd'hui village), il fait l'édification de tous par une charité extraordinaire pour les pauvres (trait qui se retrouve dans la vie de tous les Saints) ; il va, sacrifice héroïque, jusqu'à vendre, pour leur venir en aide, ses livres annotés de sa main ; il veut, une autre fois, se vendre lui-même pour racheter le fils d'une veuve, captif chez les Maures : la Providence ne permet pas que l'offre soit acceptée. Il est épris surtout de pénitence et de vie régulière ; il aide l'évêque d'Osma et son ami Diégo (ou Didace) d'Acébès (dont on trouve souvent l'orthographe italianisée en Azevedo) à réformer le Chapitre (1195), qui désormais suit la Règle de S. Augustin. Il est dévoré de la flamme de l'apostolat ; et son ami Diégo, devenu évêque d'Osma en 1203, partage son zèle. Ensemble ils vont à Rome en 1204 solliciter d'Innocent III la mission d'évangéliser les Cumans de la Volga.

Il s'agit bien des Cumans ! Innocent III refuse de relever Diégo de ses fonctions épiscopales et l'envoie prêcher chez les Albigeois. Au retour de Rome, les deux pèlerins passent par Cîteaux, à qui a été confiée jusque-là la mission albigeoise, puis se rendent à Montpellier, où ils trouvent les trois légats cisterciens en mal de découragement.

Dès lors commence leur apostolat en notre pays (des récits sans autorité ont prétendu que Dominique y était déjà venu prêcher auparavant, au temps de son canonicat d'Osma ; mais il semble bien que ce soit pure légende). L'apostolat de Diégo dura moins de deux ans († 1206). Celui de Dominique sera plus long, plus mouvementé, plus fécond surtout, puisque de ses prédications aux Albigeois, poursuivies plus de dix années durant, sortira, en 1215, la création de l'Ordre des Prêcheurs.

Dès les premiers jours, il a adopté les mœurs des Apôtres, arrachant ainsi aux hérétiques l'arme perfide que leur fournissait la richesse du clergé. Il se présente aux Albigeois, pauvre, pieds nus, avec la besace du mendiant, vivant de charité au jour le jour, voyageant à pied, allant directement au peuple. Les disputes publiques (les conférences contradictoires, comme on dit aujourd'hui) sont à la mode ; il constate vite que les prêtres catholiques y ont souvent le dessous devant les prêtres cathares. La science manque à ceux qui ont mission de prêcher la vérité. Il faut donc constituer un corps de Prêcheurs qui aient mis l'étude à la base de leur apostolat. C'est là la grande nouveauté de S. Dominique ; et c'est aux objections soulevées ensuite (par Guillaume de St-Amour surtout) contre cette nouveauté que S. Thomas a répondu dans les articles I, V et VI de la question 188 de la 2^{a} 2^{ae} (sur la diversité des Ordres religieux, sur la convenance d'Ordres religieux institués en vue de la prédication et des autres œuvres du saint ministère, en vue aussi de l'étude : *Utrum sit tantum una religio, Utrum sit instituenda aliqua religio ad studendum*, etc.). L'oraison certes toujours à la base, et la pénitence : abstinence perpétuelle ; le grand jeûne monastique de 7 mois (du 14 septembre à Pâques), le jeûne de tous les vendredis de l'année et des veilles de fêtes de Marie et des Apôtres

[1] « Rien de grand n'a eu de grands commencements, » dit J. de Maistre. — On ne cessera de réimprimer et de relire, en France, la *Vie de S. Dominique*, de Lacordaire (nouv. édit. à 2 f. 50, Paris, de Gigord). — Voir aussi le bref et un peu sec *S. Dominique* de M. Guiraud (collection *Les Saints)*, 3 f. 50, Gabalda ; — et surtout la grande *Histoire de S. Dominique,* par la Rév. Mère Drane, Prieure générale des Dominicaines anglaises de la Cong. de Ste Catherine de Sienne, trad. de l'angl. par l'abbé Cardon, gr. in-8 de VIII-492 p., 15 f., Lethielleux. — Mme Ganay, de longue date célèbre dans l'historiographie dominicaine, a eu cette année l'excellente idée de publier un *Recueil de prières pour les besoins usuels de la vie chrétienne, empruntées aux Saints et aux écrivains de l'Ordre de S. Dominique,* in-18 de XIV-246 p., 4 f., de Gigord : exquis opuscule, où l'on prie avec S. Thomas et le B. Albert le Grand, Ste Catherine de Sienne et le B. Henri Suso, S. Pie V, Savonarole, Louis de Grenade, S. Vincent Ferrier, Piny, Monsabré, etc.

Sur la vie de S. Dominique, on lira encore (et la jeunesse en fera ses délices) les **Pèlerinages dominicains** *(Espagne, France, Italie)* par B. Kirsch et H. S. Roman (in-8 de 300 p., avec 83 grav. hors-texte et 3 cartes, 8 f., franco 8 f. 60, Desclée) : les auteurs ont visité tous les lieux où le Saint a vécu et exercé son apostolat, et le récit de leurs pèlerinages constitue une *Vie* d'un charme très prenant.

On n'oubliera pas non plus que le P. Mortier, l'auteur de la grande *Histoire des Maîtres Généraux de l'Ordre des Frères Prêcheurs* (8 vol. in-8, Paris, Alph. Picard), a publié naguère une **Histoire abrégée de l'Ordre de S. Dominique en France** (in-8 de X-390 p., 10 f., Tours, Mame, 1920). — On trouve encore chez Lethielleux le volume, publié en 1911, du P. Jacquin, O. P. : **Le Frère Prêcheur autrefois et aujourd'hui**, in-12 de XII-312 p., avec grav. hors-texte, 4 fr.

(avec ordre aux Supérieurs de dispenser les religieux pour qui ces austérités seraient un obstacle à l'étude ou à la prédication) ; le silence, si rigoureux qu'au réfectoire, par exemple, aucun Supérieur, même le Général de l'Ordre, n'en peut dispenser (le silence, que saint Antonin, l'une des grandes gloires de l'Ordre, appelle le père des Prêcheurs : *silentium pater prædicatorum)*; etc. Mais l'étude ensuite, prescrite au nombre des obligations monastiques, et, à ce titre, imposée à tous, non pas seulement aux novices, mais à tous les religieux, quels que soient leur âge et leur dignité. Jusque-là on s'était unis, dans la même Règle, pour la prière, pour la pénitence et pour le travail des mains. S. Dominique le premier a eu l'idée que l'on dût s'unir aussi pour le travail intellectuel et scientifique, digne, non moins que le défrichement des forêts, d'entrer comme part principale dans la vocation et le but d'un Ordre religieux.

S. Dominique groupe ses premiers Prêcheurs dans une maison qui lui a été donnée à cet effet à Toulouse (25 avril 1215). Ils sont six alors. L'évêque, Foulques, le grand protecteur du Saint, leur donne en juillet l'institution canonique pour son diocèse. Un Concile œcuménique vient d'être convoqué au Latran (le IVe de Latran) par Innocent III pour le 1er novembre de cette année 1215. S. Dominique y va présenter sa demande d'approbation pour un Ordre qui étendrait son action et ses ramifications sur l'Eglise universelle. Repoussée une première fois, sa demande est encouragée ensuite après un songe prophétique qui a été envoyé à Innocent III ; et Honorius III, qui vient (juillet 1216) de succéder à Innocent, confirme solennellement (22-23 décembre 1216) l'Ordre nouveau :

> Nos attendentes fratres Ordinis tui futuros pugiles fidei et vera mundi lumina confirmamus Ordinem tuum.

« Champions de la foi et vraies lumières du monde, » voilà bien la caractéristique de l'Ordre naissant [1].

L'année suivante, l'hérésie relève la tête en Languedoc ; Raymond VI rentre à Toulouse (1er sept. 1217) ; l'évêque Foulques est réduit à la fuite ; Simon de Montfort commence le siège de la ville. Dominique voit là une indication de la Providence : ce pays est décidément sous une malédiction divine. Il n'a autour de lui que dix-sept Frères encore. Il les disperse, parce que, « entassé, le grain se corrompt ; jeté au vent, il porte des fruits » (dit le B. Humbert de Romans) ; et en quelque six mois, il a ensemencé l'Italie, l'Espagne et la France.

Et comme c'est un Ordre *ad studendum* qu'il institue, dès ce jour de l'automne de 1217 qui voit la dispersion, c'est vers Paris qu'il jette les yeux, Paris, capitale intellectuelle dont l'éclat ne cessera de grandir tout le long du XIIIe siècle. Paris n'a jamais retrouvé un rayonnement comparable à celui-là ; il n'est, alors, de gloire philosophique et théologique que de Paris ; c'est à Paris que, de partout, d'Italie (Pierre Lombard, S. Thomas, S. Bonaventure), d'Espagne (le B. Raymond Lulle), d'Allemagne (le B. Albert le Grand, Hugues de St-Victor), d'Angleterre (Alexandre de Halès, Scot), d'Ecosse (Richard de St-Victor), les plus illustres maîtres trouvent la consécration de leur renommée. Aussi est-ce de Paris que S. Dominique veut d'abord prendre possession ; et il y envoie, dès ce premier jour, sept de ses religieux (dont son propre frère, le B. Mannès), à leur tête Fr. Mathieu de France (originaire de l'Ile-de-France, ancien étudiant à Paris, puis chapelain de Simon de Montfort). Lui-même va s'établir à Rome, qui sera la capitale de l'Ordre et où Honorius III lui donne l'église de St-Sixte, puis celle de Ste-Sabine. Les années suivantes, sont occupés les autres grands centres universitaires, Orléans, Bologne, Oxford. En 1220, Honorius III organise une grande mission internationale dont Dominique est le chef, et son Ordre, la troupe de choix. Avec une rapidité foudroyante, l'Ordre couvre l'Europe en quelques années et s'annexe une grande partie de l'élite intellectuelle de l'époque. En 1217, Dominique avait seize disciples ; en 1221, au moment de sa mort soudaine (6 août), il a déjà divisé son Ordre en huit provinces comprenant environ 60 maisons d'hommes et 4 de femmes. En 1277, il y aura 404 couvents de religieux, 58 de religieuses ; en 1303, respectivement 582 et 149.

Et comme nulle maison de l'Ordre ne peut se fonder sans qu'on y établisse un enseignement, et que cet enseignement est public (S. Dominique a été appelé « le premier ministre de l'Instruction publique qu'ait connu l'Europe »), on voit que vraiment, grâce à cette multiplication rapide, la chrétienté a été bientôt « sillonnée de centres d'étude et comme constellée de lumières » :

> L'Ordre enseigne la théologie, en vue de l'instruction religieuse du clergé et du peuple ; mais peu à peu il ouvre ses cadres à la science profane, dont l'apport lui est indispensable et qu'il veut arracher aux adversaires de la foi. Il y ajoute les langues, mortes et vivantes : l'hébreu, l'arabe, le grec, et outre la langue des pays où il s'installe, celle des pays circonvoisins qu'il veut évangéliser.
>
> Dès 1219, les docteurs dominicains sont installés au couvent de St-Jacques [1], à Paris, et partagent — les premiers parmi les moines d'Europe — l'enseignement de l'Université. — Oxford, Cologne, Montpellier, Bologne reçoivent, dès 1248, de nouveaux *Studia generalia*, auxquels doivent s'adjoindre un peu plus tard ceux de Naples, de Florence, de Gênes, de Toulouse, de Salamanque.

[1] Ce *vera mundi lumina*, le P. Mandonnet, au cours d'une série de très doctes et très brillantes conférences données à l'Institut catholique de Paris (hiver 1916-17) à l'occasion précisément du VIIe Centenaire de l'approbation de l'Ordre, le traduisait triomphalement par « *les* vraies lumières du monde » (il a bien brandi une vingtaine ou trentaine de fois sur un auditoire d'ailleurs enthousiasmé son « *les* vraies lumières du monde »). Ne serait-il pas plus exact de laisser de côté cet article défini *les* et de traduire simplement : « Nous, considérant que les Frères de ton Ordre seront *des* champions de la foi et *de* vraies lumières du monde » ? Ce mot *vera mundi lumina* est pris de l'Office des Apôtres (hymnes *Exsultet*, 2e strophe, et *Æterna Christi munera*, 2e strophe) : appliqué aux Apôtres, traduisons « les vraies lumières du monde, » très bien ; appliqué à un autre corps religieux que le Collège Apostolique, j'aimerais mieux dire : « vraies lumières du monde, » ou « de vraies lumières du monde. »

[1] C'est là que les a trouvés S. Dominique, lors de son séjour à Paris (mai-juin 1219). Ils étaient trente alors.

Dans ces foyers de travail intensif et fort souvent batailleur, on n'enseigne pas seulement la doctrine, on la constitue; l'activité littéraire y est intense, et la production y répond à tous les besoins qui se font jour dans le public du fait même de l'enseignement. Bientôt, grâce à deux génies inégaux, mais complémentaires, l'école dominicaine va s'emparer de toute la science diffuse, des éléments fournis par les Pères, par les docteurs récents, par les philosophes, et en former un corps de doctrine que l'Eglise adoptera comme sien et qui aura nom le thomisme.

Albert le Grand et S. Thomas d'Aquin seront ces deux astres conjoints, cette étoile double, si l'on peut ainsi parler. Leur savoir encyclopédique et la pénétration de leur esprit en feront les plus puissants initiateurs qu'ait connus la chrétienté. La révolution issue d'eux consistera en une synthèse de la philosophie classique et de la théologie, d'Aristote et de la foi. Albert le Grand le précurseur, Thomas d'Aquin le messie de la doctrine nouvelle, et la lignée de leurs apôtres procureront à l'Ordre naissant une si puissante originalité doctrinale et un tel éclat, que toute l'éloquence précise des documents pontificaux s'épuisera à les magnifier, jusqu'à ce que Léon XIII, dans l'Encyclique *Æterni Patris,* donne la dernière consécration à la louange.

Des quatre Papes que l'Ordre de S. Dominique a donnés à l'Eglise, trois déjà sont sur les autels : le B. Innocent V (janvier-juin 1276), le B. Benoît XI (1303-1304), S. Pie V (1566-1572); et le quatrième, Benoît XIII (1724-1730), est Vénérable (lisons-nous dans une notice écrite par le P. Iweins) [1].

Les Dominicains aiment à faire ressortir qu'ils se sont fait un nom aussi dans les arts. Ils ont montré « par d'illustres réussites, dit le P. Sertillanges, que rien de la vie n'échappe à ceux qui l'adoptent toute parce qu'ils ont adopté son principe divin... Avec l'Ordre de S. François, l'Ordre de S. Dominique a mérité et s'est toujours vu accorder par une postérité reconnaissante le titre d'inspirateur des arts. » L'architecture a été ici le point de départ. L'Ordre a eu une part notable dans la diffusion de l'art ogival (après les Cisterciens toutefois, qui l'avaient devancé et qui furent vraiment les missionnaires de l'*opus francigenum* à travers l'Europe centrale et septentrionale et jusqu'en Chypre et en Orient). Santa Maria Novella de Florence, la perle de l'art gothique toscan, l'église que Michel Ange allait visiter tous les jours et dont il disait qu'elle était belle et pure comme une fiancée, a été construite toute entière, aux XIII[e] et XIV[e] siècles, par les Dominicains (dont elle était alors l'église), sans aucun secours séculier. Ils ont travaillé ensuite aux Dômes de Pise et de Milan, à la coupole de S. Pierre; ils ont formé Bramante; ils ont jeté des ponts sur la Seine, sur l'Arno; ils ont dirigé des ouvrages d'hydraulique, des constructions militaires. Aucun art ne leur est resté étranger. Mais c'est surtout en peinture qu'ils se sont fait une gloire vraiment populaire, grâce à des noms comme le B. Angelico, fra Bartolommeo, fra Benedetto, etc. Au siècle dernier encore, c'est à l'un des premiers disciples de Lacordaire, au P. Besson, que nous devons les magnifiques fresques du couvent S. Domenico e Sisto, à Rome : — « Si une mort prématurée, dit le marquis de Ségur, n'eût ravi ce religieux à son Ordre et aux arts, il eût été le Fra Angelico de notre temps. Son œuvre est une des plus parfaites au point de vue esthétique que notre siècle ait produites [1]. »

[1] Innocent V a été proclamé Bienheureux par Léon XIII en 1899. Voir l'excellente Notice qui lui a été consacrée alors par le P. Bourgeois, O. P., in-12 de 84 p., 2 f., Lethielleux. Il était Français d'origine (Pierre de Tarentaise), enseigna à Paris, fut quelques mois archevêque de Lyon, d'où il fut élevé au Suprême Pontificat. — S. Pie V a trouvé naguère aussi le meilleur des historiens en Mgr Grente. — On cite le nom de Benoît XIII parmi les Papes qui ont le plus hésité à accepter le choix fait de leur personne par le Conclave : il ne put se résigner à prononcer son *Accepto* tant qu'on n'eut pas fait prendre l'avis conforme du Général des Dominicains.

II. — Le P. Petitot, O. P., a eu l'heureuse idée, à l'occasion de ces fêtes centennales du fondateur des Prêcheurs, de raviver (*Vie spirituelle,* février

[1] Cinq ans après S. Dominique, mourait S. François d'Assise (1226), ce qui nous promet un très grand centenaire pour 1926. C'est pour y préparer déjà les esprits que la libr. St-François (Paris, rue Cassette, 4) vient de publier trois ouvrages excellents :

1° **Vie de S. François d'Assise,** de Thomas de Celano, trad. du latin avec introd. et notes par l'abbé Fagot, in-8 écu de XII-390 p., 12 f. L'œuvre de Thomas de Celano a servi de modèle à tous les biographes qui ont suivi, à commencer par S. Bonaventure. Ce n'est pas une histoire comme nous l'entendons aujourd'hui, une suite de faits jalonnés par des dates précises, liés entre eux par la chaîne des temps; c'est une série plutôt de tableaux, de tableautins dont chacun renferme un épisode significatif et dont l'ensemble doit présenter la ressemblance exacte du Séraphique Père. On cherchera donc ailleurs, chez les historiens de métier, les dates, le cadre historique. Pour ce qui est de l'image même du Saint, on n'a jamais rien écrit de plus expressif, de plus pénétrant, et en même temps de plus facile à lire que Thomas de Celano. Ouvrez le livre à telle page que le hasard voudra : c'est toujours S. François qui vous apparaît, de même que dans l'Evangile N.-S. Thomas de Celano fut témoin de nombre des faits qu'il raconte; il était entré dans l'Ordre en 1214 ou 1215; il fut, en 1221, envoyé en Germanie, où il fut gardien des couvents de Mayence, Worms et Spire; il rentra en Italie en 1223, assista probablement aux fêtes de la canonisation en 1228, fut chargé par le B. Grégoire IX d'écrire la Vie du Saint, l'écrivit et la présenta au Pape en 1229; puis il rentre dans l'obscurité. Une quinzaine d'années plus tard, il écrit, à la demande du Général de l'Ordre, la *Vita Secunda* (l'une et l'autre Vies sont traduites dans le vol. de M. Fagot). C'est lui aussi qui a compilé, vers 1250, le *Traité des Miracles,* lui enfin qui, sur l'ordre d'Alexandre IV, a écrit la *Vie de Sainte Claire,* morte en 1253, canonisée en 1255. Il se révèle, dans ces divers ouvrages, très pénétrant psychologue et littérateur du plus haut mérite (on sait aujourd'hui que c'est lui qui est l'auteur du *Dies iræ*). La traduction de M. Fagot est digne de l'original, et l'exécution typographique est tout à fait charmante;

2° **La Perfection séraphique d'après S. François,** par le P. Césaire de Tours, capucin, in-8 de VIII-236 p., 7 f. 50, avec un Bref très laudatif de Benoît XV, et une lettre non moins laudative du cardinal Mercier, qui, à la lecture de ces pages, « se prend à regretter d'avoir passé tant de temps à chercher ailleurs des leçons de spiritualité, alors qu'il serait si simple de se mettre à l'école de S. François, c.-à-d. dans la contemplation de Jésus Crucifié ». — Cinq parties : 1° *Préparation à la perfection séraphique :* les trois dons personnels qu'a reçus S. François : une nature sensible au beau, une âme éprise d'idéal, un cœur enclin à la bonté; 2° *Vocation à la perfection séraphique :* crucifixion de la chair et de ses trois concupiscences, exercice des trois vertus théologales, pratique de l'oraison (vocale, mentale, et contemplation ordinaire); 3° *Rayonnement de la perfection séraphique par l'apostolat :* la Portioncule; Rivo Torto; le monde entier, champ d'action de l'apostolat franciscain; 4° *Consommation de la perfection séraphique :* S. François contemplatif; l'union mystique; les Stigmates et l'incendie de l'amour séraphique; 5° *Pérennité de la perfection séraphique : mente lucidi... intrepidi... semper fervidi;*

3° **La Belle Procession des saints Tertiaires franciscains,** par Louis Gauthier, in-24 de 192 p. sur très beau papier teinté, 2 f. 50, *franco* 2 f. 75 : recueil de 50 biographies de Saints ou Bienheureux du T. O. de S. François, dont quelques-unes sont très connues (comme S. Louis, Ste Angèle de Mérici, S. Benoît Labre, les deux saintes Elisabeth de Hongrie et de Portugal, S. Roch, S. Yves, Ste Marguerite de Cortone, la B. Marie-Madeleine Postel, le B. Curé d'Ars, les 17 Saints et les 27 Bienheureux Martyrs du Japon, la B. Jeanne de Valois, le B. Raymond Lulle, etc.) et dont tous doivent l'être. Biographies, ai-je dit : non pas tout à fait : l'auteur a écrit ces pages pour son édification et pour celle de sa famille et s'est appliqué à mettre en relief, pour chaque Saint, non pas les détails, mais le fait capital, non pas l'ensemble des vertus, mais la vertu caractéristique. C'est très intéressant, et très édifiant. Ce sont pages auxquelles il faut souhaiter la plus vaste diffusion.

et mars 1922) la mémoire d'un autre S. Dominique.

S. Dominique de Silos († 1073) est un des grands noms de la réforme monastique au XI^e^ siècle. Et il n'est pas un étranger non plus pour la famille dominicaine elle-même : c'est en effet à son intercession que la B. Jeanne d'Aza dut la naissance du fils que pour cette raison elle appela Dominique.

Silos, où S. Dominique a passé les trente-trois dernières années de sa vie, est en Vieille-Castille. Mais ce n'est pas là qu'il était né. Il était Navarrais d'origine ; et c'est la Navarre qui a eu les prémices de sa vie, ses quarante premières années. Il naquit l'an 1000, d'une famille de pauvres laboureurs, à Canas, gros village de la vallée de la Rioja. Il fréquenta, dans son enfance, l'école bénédictine de Canas (alors prieuré). Puis, dès qu'il fut en âge, vers onze ou douze ans, on lui confia la garde du troupeau ; et c'est là qu'il prit le goût de la solitude et du silence. Vers seize ou dix-sept ans, il manifeste le désir impérieux de devenir prêtre. Il reprend ses études, à Canas d'abord, puis probablement au Séminaire de Najera, où il reçoit l'ordination sacerdotale. Selon la coutume d'alors, il revient dans sa famille pour aider le curé dans le ministère paroissial.

Il y reste un an et demi ; puis un appel d'en haut le porte à la recherche d'une vie plus parfaite. Il a lu les Vies des Pères du désert ; il connaît la montagne et ses ressources. Sans aviser ses parents, il disparaît et s'enfonce dans la Sierra de San Lorenzo, où ont toujours vécu quelques ermites. Il y fait choix d'une grotte solitaire, cultive un petit jardin potager, vit de légumes, du pain aussi que lui apportent les habitants d'un petit village situé à une lieue de là.

De nouveau, après un an et demi, Dieu l'appelle à une autre vocation, lui fait comprendre qu'il est des enseignements et même des vertus que la solitude ne suffit pas à donner. La solitude n'a été pour lui qu'une étape, une sorte de noviciat. Il descend dans la plaine et vient frapper à la porte du monastère de San Millan (ou St-Emilien), un des plus florissants de la Navarre alors : S. Emilien, lui aussi, a commencé par vivre en ermite, avant de suivre la vie commune. Ce n'est pas sans quelque défiance qu'on accueille Dominique au monastère ; on lui représente que dans la solitude il s'est sans doute créé des opinions personnelles, des habitudes singulières : dans le cloître il devra pratiquer la docilité, la souplesse, la patience, la bonté, l'égalité d'humeur, toutes vertus parfois onéreuses. Dominique répond qu'il a souvent considéré ces difficultés, et que, loin de le rebuter, elles n'ont fait que l'attirer, à raison précisément de la plus grande perfection qu'elles supposent. Après quelques jours d'attente, il dépose ses guenilles et revêt la robe et la coule noires du Bénédictin. On lui demande immédiatement de renoncer à ses mortifications exceptionnelles et de se conformer au régime commun. Sans récriminations, sans arrière-pensées, il ne songe qu'à obéir. Il n'avait vraiment rien d'un esprit excentrique. L'abbé et le prieur reconnaissent vite le prix du trésor que la Providence leur a envoyé.

Peu après son temps de probation, l'abbé le nomme écolâtre (ou maître des novices). Il y fait preuve de tant de savoir-faire, qu'on commence à le considérer comme un homme destiné aux plus hautes charges. Pour le mettre à l'épreuve, l'abbé songe à lui confier la direction de quelque prieuré.

Précisément alors le prieuré de Canas, son village natal, est dans un pauvre état de délabrement. Dominique y est envoyé comme supérieur. L'obéissance ainsi le ramenait aux lieux mêmes d'où l'amour de la vie érémitique l'avait fait une première fois sortir. Il entreprend, sans ressources et presque seul, la réfection de l'église Ste-Marie, donnant l'exemple et travaillant souvent de ses propres mains. Ses compatriotes ne tardent pas à subir le prestige de sa sainteté, viennent à son aide, lui fournissent matériaux et main-d'œuvre. Bientôt ils lui demanderont de se mettre sous sa direction et d'embrasser la vie monastique. Son père lui-même et ses frères revêtent l'habit bénédictin ; sa sœur en fait autant dans une abbaye voisine. En deux ans l'église était rebâtie, et les cellules peuplées de moines, clercs ou frères.

Son œuvre achevée à Canas, la Providence l'appelle ailleurs. La place de prévôt ou grand-prieur étant devenue vacante au monastère de San Millan, Dominique est réclamé par la grande majorité des moines, et l'abbé est trop heureux de confirmer le choix de la communauté. C'était précisément le temps où don Sanche, roi de Navarre et d'Aragon, se montrait très zélé pour introduire dans les monastères de son royaume cette réforme clunisienne qui avait déjà fait le tour de l'Europe chrétienne. Des moines aragonais étaient allés, à la suite de S. Paterne, se mettre sous la direction de S. Odilon à Cluny et en avaient rapporté la réforme. Dominique en fut l'instrument à San Millan. Tout allait à merveille : il avait pour lui l'abbé et le roi. L'épreuve va venir cependant.

Le roi et l'abbé meurent presque en même temps. Le nouvel abbé est certes bien disposé pour Dominique, et lui laisse toute liberté dans son action spirituelle. Mais les éléments moins sains du monastère sentent que tout de même la situation est changée, et commencent à circonvenir l'abbé. Ce n'est pas de l'abbé pourtant que viendra à Dominique l'entrave. Le nouveau roi, don Garcia, était religieux sans doute, comme tous les rois de ce temps-là, mais despote, et enclin à considérer comme siens les biens d'Eglise. Quand ses prodigalités le mettaient à court de ressources, il venait puiser à pleines mains dans les trésors des monastères. A San Millan, on le voyait arriver avec terreur ; mais l'abbé n'osait résister. Dominique savait de quels abus sont la source les intrusions des grands dans l'administration du temporel de l'Eglise. Un jour que l'abbé est absent, on annonce que le roi arrive accompagné d'une suite nom-

breuse et brillante. C'est le grand-prieur, Dominique, qui est appelé à le recevoir. Il lui rend tous les honneurs dus au rang royal ; mais le roi ayant ensuite fait allusion à un emprunt sur les économies de l'abbaye, Dominique lui oppose un refus aussi ferme que doux. C'est alors une scène terrible : le roi va jusqu'à le menacer de pendaison. Dominique, debout, paisible, comme dans sa stalle au chœur, les mains rentrées dans les manches, les yeux baissés et mi-clos, laisse passer l'orage sans même en paraître ému. Le roi n'ose point porter sur lui une main sacrilège, et se retire, profondément ulcéré.

L'émoi fut grand dans l'abbaye, et bientôt dans toutes les abbayes de la région. On sut partout que le grand-prieur avait osé résister en face au roi. Celui-ci, redoutant que l'exemple ne devînt contagieux, fit demander à l'abbé de San Millan la contribution refusée et, de plus, la destitution immédiate du grand-prieur.

L'abbé était fort perplexe. Il avait conscience, s'il cédait, de commettre une lâcheté, un acte public de capitulation qui constituerait un précédent dangereux. Il céda pourtant, couvrit Dominique d'effusions de reconnaissance et de vénération, mais, pour le bien de la paix, le nomma supérieur d'un petit prieuré de la montagne, aux Trois Cellules.

Ce n'était pas assez pour le roi que cet exil. Dominique n'avait rien rétracté ; et c'est une rétractation qu'il fallait au roi. Il savait que la réforme inaugurée par Cluny consistait en partie à revendiquer l'indépendance par rapport au pouvoir séculier et la soumission directe au St-Siège. Il n'entendait pas que de pareilles idées se répandissent impunément dans son royaume ; et il était résolu à exiger de Dominique un désaveu de ce prétendu droit des abbayes à l'indépendance. Il dépêche des émissaires aux Trois Cellules pour demander au prieur une somme quelconque : la quotité lui importait peu ; c'était pour lui question, non de gros sous, mais de principe. Dominique refuse, inébranlable.

Peu après, il apprend qu'il n'est plus en sécurité en Navarre. Il prend le bâton de pèlerin, dit adieu à ses frères, à son pays, franchit la haute Sierra qui sépare la Navarre de la Castille, et s'achemine vers Burgos. Il avait quarante-et-un ans.

Il y avait longtemps que sa renommée s'était répandue en Castille, qu'on l'y regardait comme un saint à miracles ; et sa fière attitude devant le roi Garcia n'avait fait que le grandir encore. Aussi, dès qu'il a franchi la frontière et pénétré dans la Vieille-Castille, les populations partout, de village en village, lui prodiguent les marques de vénération. A Burgos la capitale, la réception est un triomphe inouï. Des gentilshommes, députés par le roi, viennent le chercher et le conduire au palais. La Castille était alors gouvernée par Ferdinand Ier, qui en fut le premier roi (1033-1065), qui reçut le surnom de Grand, et qui le méritait. Il était le frère du roi Garcia de Navarre. Leur père, Sanche, avait partagé ses Etats entre ses deux fils, la Castille à Ferdinand (investi déjà du vivant de son père), la Navarre à Garcia. D'où, chez celui-ci, une haine inexpiable et la rancœur d'une ambition inassouvie, qui ne pouvait manquer de déchaîner un jour la guerre entre les deux frères.

Dominique évidemment ne reste au palais que quelques jours, deux ou trois, et obtient ensuite de se retirer dans un ermitage hors de la ville, près de l'église St-André.

Ce n'était là encore, dans les desseins de Dieu, qu'une retraite préparatoire à sa mission, à la grande œuvre de sa vie. Dieu va bientôt inspirer au roi Ferdinand d'utiliser le rare instrument qu'il vient de lui mettre en mains.

Trente et quarante ans plus tôt, la Castille a été effroyablement ravagée par les Maures de Cordoue. Les vaillantes troupes castillanes ont fini par imposer à l'ennemi la paix victorieuse de 1020. Mais il ne suffit pas d'un trait de plume, d'une signature, pour relever les ruines. Tout est à refaire en Castille ; et le grand instrument de réfection, alors, c'étaient les moines, l'*agmen monachorum* qui, venant après les armées, la pioche et le compas à la main, travaillaient à achever la *reconquista,* en remettant méthodiquement les terres en culture, en rétablissant chemins et ponts, en aidant les colons à bâtir leurs maisons, en édifiant des églises qui aujourd'hui encore font notre admiration. On a vu, de nos jours, ce que peuvent faire, pour la transformation agricole d'une colline déserte, vingt trappistes, peu aidés par leur gouvernement, dans un pays de mission où ils ne se sentent entourés que de malveillance : quelle devait donc être alors l'influence colonisatrice et civilisatrice d'une abbaye de plusieurs centaines de religieux, soutenus par le roi, la noblesse, les colons et tout le peuple !

Or, parmi les abbayes ruinées de la Vieille-Castille, il y a Silos, qui, un demi-siècle auparavant, avant l'invasion déchaînée par le terrible Almanzor, était l'un des plus florissants monastères d'Espagne. Silos ne s'est pas relevé. Les deux derniers abbés, découragés, se sont retirés dans le prieuré voisin de St-Michel, installation plus confortable. Ne sont restés à Silos, fidèles à leur vœu de stabilité, dans une aile du monastère, que quelques moines, fort âgés, sous la conduite de l'un d'eux, le vieillard Licinianus, qui, lui, n'a cessé d'espérer la résurrection de son abbaye, de prier pour la venue d'un « réparateur. »

Sa prière va être exaucée. Le roi Ferdinand réunit son conseil, rappelle la grandeur passée de Silos, expose la désolation de la région environnante ; le roi Sanche son père est allé en personne chercher dans une grotte des monts de Navarre l'ascète Inigo pour le préposer à l'abbaye d'Ona ; aujourd'hui c'est la Providence elle-même qui amène aux portes de Burgos un autre ascète, non moins incomparable, Dominique. L'indication de la Providence est claire : Dominique doit être le restaurateur de Silos. Unanimement le conseil ap-

prouve ; et le peuple de Burgos, à qui la décision royale est communiquée, applaudit. Dominique refuse d'abord ; mais ensuite, à la vue de l'évêque et du roi, des nobles et des prélats, des foules populaires qui viennent le supplier et l'acclamer, il comprend que telle est en effet la volonté de Dieu. C'est à Silos qu'il va passer les trente-trois années qui lui restent à vivre.

De Burgos à Silos, c'est une route de plusieurs journées. Dominique part, accompagné de l'évêque, de plusieurs ecclésiastiques, de gentilshommes qui représentent le roi, et probablement aussi d'une élite de jeunes hommes désireux de se mettre sous sa direction. L'évêque l'intronise ; et dès le lendemain, le nouvel abbé se met à l'œuvre. Œuvre spirituelle d'abord : rétablissement de la discipline bénédictine traditionnelle, principe d'une ferveur qui lui attire vite nombre de novices prêts à tous les sacrifices. Œuvre de réfection agricole : chaussées construites, conduites d'eau rétablies et sagement distribuées, terres défrichées, murs relevés, vergers et vignes, en deux ou trois ans le domaine est complètement transformé. Une nouvelle église est édifiée, qui sera l'une des plus belles basiliques romanes d'Espagne. Et Dominique, qui dès le jeune âge a eu le culte des livres et de la lecture, conçut tout de suite aussi le plan d'une vaste bibliothèque. — « L'abbé de Silos était vraiment un génie, et il voyait très grand. » Il institua une école de copistes, se fit prêter les livres les plus précieux par le roi, les princes, les évêques, les abbés des grands monastères ; et la bibliothèque qu'il assembla, devint en peu d'années la plus riche en manuscrits qui existât au monde, et en manuscrits dont le soin, l'art, la délicatesse des enluminures, la pureté et la splendeur des couleurs, l'élégance des courbes, des arabesques, font notre émerveillement aujourd'hui. Ces manuscrits, lors de la dispersion des religieux espagnols, ont été vendus aux enchères à Paris, en juin 1878, et la plupart sont allés à la Bibliothèque Nationale et au British Museum.

Enfin, il y eut l'apostolat extérieur. Le roi et les princes avaient agrégé à la grande abbaye quantité de dépendances, de paroisses, de prieurés, de petits couvents d'hommes et de femmes, parfois fort éloignés. Tout ce monde était sous la haute direction de Dominique. Dominique, quand il eut achevé la réorganisation de Silos et mis à sa tête un prieur fervent et prudent, se dévoua à l'évangélisation de ses fidèles du dehors. Dieu confirma sa prédication par le don des miracles. Sa grande spécialité, c'était la délivrance miraculeuse des chrétiens captifs chez les Maures. On l'appelait de tous côtés aussi pour régler les différends, pour attester les donations contenues dans les chartes. C'est ainsi que sa signature se lit à côté de celle des plus grands personnages du royaume, du roi Ferdinand, de la reine, du célèbre Cid Campeador (Rodrigue Diaz). Il devenait une personnalité nationale. Il incarnait, à l'égal du Cid son contemporain, l'un des grands idéals de la Vieille-Castille : Rodrigue a personnifié l'héroïsme de la croisade contre les Maures ; S. Dominique de Silos a été le prophète, l'homme de Dieu, le thaumaturge. Quand le roi Garcia de Navarre déchaîna enfin en 1054, treize ans après l'installation du Saint à Silos, la guerre depuis longtemps prévue contre son frère Ferdinand de Castille, celui-ci ne crut pas pouvoir choisir de plus sages ambassadeurs de paix que les deux grands religieux de son royaume, l'abbé de Silos et le B. Inigo, abbé d'Ona. Garcia n'était pas homme à entendre des conseils de sagesse, et fit jeter les deux abbés hors de son camp. Quelques jours après, blessé à mort, il reconnut ses fautes, appela le B. Inigo, et mourut réconcilié avec Dieu.

Dominique lui survécut près de vingt ans, poursuivant sans relâche son œuvre colonisatrice et civilisatrice. Silos devenait une petite ville, une place forte, et serait bientôt la capitale d'un district : tout un département de prieurés, de petits villages, dépendaient de l'abbaye. L'abbé avait encore établi, près de son monastère, un grand hôpital, une école publique. Le 20 décembre 1073, il mourait dans les bras de ses disciples inconsolables.

C'est une grande carrière bénédictine. Ses débuts dans la vie monastique en Navarre, son installation à Silos ensuite, coïncident avec l'ignominieux pontificat de l'adolescent qui s'est appelé Benoît IX (élu à douze ans, en 1032). Quand on lit, dans les Chroniques du temps ou dans les invectives de Saints comme Pierre Damien, le détail de ce qui se passait à Rome alors, on se demande ce que pouvaient bien penser les fidèles. Les fidèles, par la grâce de Dieu, croyaient plus fermement que jamais à la divinité de l'Eglise, à sa pérennité, à sa sainteté ; et ils l'embrassaient d'un amour d'autant plus ardent qu'ils la voyaient plus avilie. L'Eglise, sous les souillures du siècle, sous les souillures de ses Pontifes mêmes, restait toujours l'Eglise, de même que le Christ du Vendredi Saint, sous les crachats de la foule et les injures des Princes des prêtres, demeure toujours, aux yeux de la foi, le Verbe Incarné, plus digne d'amour seulement et d'adoration en raison même des ingratitudes humaines, selon le beau mot de Tertullien : *Quanto vilior, tanto mihi carior*. Et dans la solitude des cloîtres, dans des solitudes toutes fleuries de sainteté, se préparait la réforme de l'Eglise. L'année même où mourut S. Dominique de Silos, venait de monter sur le trône pontifical (22 avril 1073) le moine clunisien Hildebrand, sous le nom de Grégoire VII [1].

[1] Sur un point de vue spécial de l'histoire bénédictine, vient de paraître un ouvrage dont il sera parlé en nos Chroniques de théologie mystique, mais que nous sommes heureux de signaler dès aujourd'hui, puisque la majeure partie de cette Causerie, à la demande d'un de nos abonnés, est donnée aux Ordres religieux : **Les Mystiques Bénédictins, des origines au XIIIe siècle**, par dom Besse, in-12 de IV-292 p., 6 f., Paris, Lethielleux (Collection PAX, dont la direction est à l'abbaye de Maredsous, Belgique). Dom Besse avait donné ces pages en Conférences à Paris (hiver 1916-17). On les recueille en y ajoutant une conclusion qu'il n'a pas eu le temps d'écrire. C'est une galerie de tableaux de sainteté, qui sont aussi tableaux d'histoire : S. Benoît, S. Grégoire le Grand, Cluny, S. Anselme, S. Bernard (car dom Besse comprend évidemment, dans cette histoire bénédictine, la branche cistercienne, qui est un retour plus parfait à la Règle de S. Benoît), Ste Hildegarde, Ste Elisabeth de Schönau, Ste Gertrude, Ste Mechtilde.

III. — Vingt-cinq ans après la mort de S. Dominique de Silos, va se greffer sur la vieille souche bénédictine une nouvelle réforme, la plus féconde de toutes : S. Robert, qui vingt ans auparavant a fondé l'abbaye de Molesme en la seigneurie de Langres, quitte Molesme pour venir, à la tête d'une colonie d'une vingtaine de cénobites, s'établir en terre bourguignonne, entre Nuits et Saint-Jean-de-Losne, dans une lande sauvage et marécageuse dénommée Cîteaux (probablement de *cistels,* vieux mot bourguignon qui équivaudrait, d'après les Bollandistes, au latin *palustres junci).* C'était le 21 mars 1098, dimanche de Pâques-fleuries, jour d'incidence de la fête de S. Benoît.

A Cîteaux on renoncera à tous les adoucissements et us adoptés ailleurs et sanctionnés par une tradition longue déjà ; et l'on pratiquera à la lettre la règle de S. Benoît. S. Robert lui-même n'est pas mort à Cîteaux : ses moines de Molesme ont mis en œuvre toutes les pieuses ruses imaginables pour lui faire intimer par le B. Urbain II ordre de regagner Molesme. Après lui, diverses épreuves, la famine, des épidémies menacent de faire disparaître la nouvelle réforme au berceau, sous les abbés Albéric ou Aubri († 1108) et S. Etienne Harding. Celui-ci envisageait déjà la nécessité de fermer le monastère, faute de novices, quand la Providence lui envoie, en 1112, le jeune seigneur de Fontaine-lès-Dijon, Bernard, qui amène avec lui le contingent d'élite de ses trente frères, amis ou proches.

L'arrivée de S. Bernard marque pour Cîteaux le début d'une prospérité inouïe. Coup sur coup se fondent les quatre abbayes que l'on appellera les quatre grandes filles de Cîteaux : La Ferté en Bourgogne en 1113; en 1114, Pontigny (dioc. d'Auxerre); en 1115, Clairvaux et Morimond (toutes deux au dioc. de Langres). Ces quatre grandes filles à leur tour essaiment de tous côtés, en France et hors de France : trente-six ans après sa fondation, Cîteaux comptait 77 maisons, dont 55 en France : débuts fabuleux d'une famille religieuse qui « devait, dit Montalembert, surpasser en splendeur et fécondité toutes les merveilles antécédentes de l'histoire monastique ». Du Portugal à la Syrie, et de la Norvège à la Sicile, tout le monde veut être Cistercien. Et tous les Cisterciens sont Saints à miracles : si bien que le Chapitre général de 1228 édicte que désormais il ne sera plus question de canonisation possible pour aucun membre de l'Ordre, *ne multitudine Sancti vilescerent in Ordine.* Déjà un autre Chapitre, l'année même qui précéda la mort de S. Bernard, avait interdit la fondation de nouvelles abbayes. Mais le souffle de l'Esprit-Saint emporte tous les règlements. A la mort de S. Bernard (1153), Cîteaux comptait 343 abbayes ; et au siècle suivant, il faut en dénombrer 757, sans compter 900 couvents de moniales et 14 prieurés de plein droit et exercice [1].

[1] Et comme il y a toujours des gens qui veulent enchérir sur la réalité même la plus extraordinaire, certains auteurs ont lancé le chiffre fantastique de 10.000 abbayes. Ils ont confondu, dans ce dénombrement, monastères, chapelles, granges, hôpitaux, ermitages, — voire même Bénédictins et Cisterciens.

Au XIVe siècle commence la décadence. Une des grandes causes en fut le relâchement dans la tenue des Chapitres généraux annuels. Ces Chapitres étaient une invention cistercienne. Ils avaient été un trait de génie de l'Ordre naissant. Jusque-là, chaque abbé, élu à vie, était maître absolu dans son abbaye, comme le seigneur féodal sur sa terre. Les premiers Cisterciens remarquent que ce pouvoir incontrôlé de l'abbé a été pour beaucoup dans le relâchement et l'inobservance de la Règle. Aussi, à ce régime d'isolement et d'autonomie des diverses abbayes, décident-ils, dès le début, de substituer une sorte de fédération monastique dont les assises se tiendront régulièrement en une sorte de Parlement qui prendra le nom de Chapitre général. Le premier Chapitre, où sont convoqués les abbés des quatre grandes filles de Cîteaux, se tient en 1116 ; et l'on y décrète qu'il se tiendra chaque année, vers la fête de l'Exaltation de la Sainte Croix, au chef-lieu de l'Ordre. Ce fut vite un événement pour toute l'Eglise que ces Chapitres de Cîteaux : même des rois, comme S. Louis chez nous ou Richard Cœur-de-Lion en Angleterre, se firent un honneur d'y paraître ; et l'Eglise, au IVe Concile de Latran (1215), en proposa l'imitation aux autres Réguliers. Avec la tenue régulière des Chapitres, aucun abus ne pouvait s'implanter de façon durable. Car c'étaient des Chapitres qui « chapitraient » : tel abbé de Morimond (en 1199) se vit infliger 40 jours *hors stalle* dans son propre monastère. Puis, l'on se relâcha de l'assiduité au Chapitre. Les excuses ne manquaient pas sans doute : l'énormité des distances, les guerres, probablement aussi la peur trop humaine d'être « chapitré. » Toujours est-il que c'est l'infidélité à ces assises salutaires qui a marqué le signal de la décadence.

A cette cause interne s'en ajoutent d'autres, externes : pour la France, la Guerre de Cent ans, qui éclata en 1337 et mit tout à feu et à sang sur notre sol ; et, pour l'Eglise entière, le Grand Schisme, qui a duré quarante ans (1378-1417), qui correspond chez nous à la période la plus douloureuse de la Guerre de Cent ans (règne du roi fou Charles VI et de l'ignoble reine Isabeau de Bavière), qui a scindé en deux obédiences non seulement la chrétienté dans son ensemble, mais les grands Ordres aussi : deux papes dans l'Eglise, et deux Généraux ou deux centres dans chaque Ordre : c'était à qui, des deux Généraux en présence, attirerait le plus de fidèles à son obédience ; la misère humaine aidant, c'était fatalement la course aux concessions, la course au relâchement de la discipline, la course à l'abîme. — Et il y eut enfin et surtout la commende, fléau qui n'était pas nouveau, qui avait déjà dévasté le haut moyen âge (sous un autre nom : ce qu'on a appelé plus tard abbé commendataire s'appelait alors *abbas miles, abbacomes),* qui avait dû céder sous la poussée de la réforme grégorienne, mais pour renaître trois siècles plus tard à la faveur des troubles de l'Eglise, sans que cette fois un remède efficace y pût être apporté par les Papes du XVe siècle, occupés d'abord à paralyser les ferments schismatiques

dont l'extinction du Grand Schisme n'avait pas détruit la virulence.

Si bien qu'en 1538 une commission cardinalice, réunie pour en statuer, émit l'avis de dissoudre toutes les institutions monastiques, qui, disait-elle, avaient cessé de remplir leur rôle et ne représentaient plus pour la foi qu'un élément de destruction. — Moyen radical, dont ne voulut évidemment pas le Concile de Trente, assemblé sept ans plus tard (1545).

Le Concile, par ses décrets, détermina un mouvement de réforme qui fut fécond, dans tous les Ordres anciens, et qui, dans l'Ordre de Cîteaux, fit éclore toute une série de groupements nouveaux, tous unis dans une même résolution : celle de se remettre pas à pas à l'observation de la Règle de S. Benoît : *Congrégation portugaise* (1567), *Congrégation aragonaise* (1616), *Congrégation romaine* (1623), *Congrégation des Deux-Calabres* (1633), *Congrégation des Feuillants,* réformée par Jean de la Barrière en 1578, la plus austère de l'époque (ainsi dénommée du monastère de Feuillant ou Feuillans, près Toulouse, qui fut son berceau; érigée en Ordre par Sixte-Quint en 1588; le couvent de Paris, fondé en 1587 rue St-Honoré, siège, pendant la Révolution, d'un club célèbre), réformes de Pologne (1580), de la Haute-Allemagne (1595-1654), de l'*Etroite Observance de Clairvaux* (1618), de l'*Abbaye d'Orval* (1605), réforme dite de l'*Approbation d'Alexandre VII* (1666) qui régularisa ce qui devint plus tard la Commune Observance; enfin les essais de résurrection de l'antique Cîteaux, tentés par les deux plus célèbres réformateurs de l'Ordre en France : dom Eustache de Beaufort, à l'abbaye de Sept-Fons (dioc. alors d'Autun, aujourd'hui de Moulins), en 1663, et par l'abbé de Rancé à la Trappe (dioc. de Séez) en 1664.

Tant d'efforts n'ont pas été vains; mais l'intrusion du pouvoir civil en a, comme toujours, paralysé considérablement l'efficacité (en France p. e., les trois quarts des abbayes restaient en commende, à la nomination du roi). La décadence est allée s'accentuant au XVIIIe siècle; et la dispersion des religieux avait commencé bien avant la Révolution. Inaugurée par l'expulsion des Jésuites (arrêt royal du 27 mai 1762), elle a été poursuivie par la *Commission des Réguliers,* instituée en 1766 à l'effet de procéder à la réduction du nombre des maisons religieuses du royaume, c.-à-d. en somme, à leur suppression progressive (sur les agissements de cette Commission, cf. *Ami* 1901, p. 630). La Révolution va bientôt tout supprimer en bloc : elle interdit, provisoirement d'abord (décret du 28 octobre 1789), l'émission des vœux de religion, pour les abolir définitivement le 13 février 1790 : des résidences spéciales seront affectées aux religieux qui ne voudront pas profiter de la liberté qu'on leur octroie. Ces résidences elles-mêmes seront fermées par décret du 17 août 1792. Un nouveau décret, le lendemain, interdit le port de l'habit religieux, en attendant que, huit jours plus tard (26 août), les moines fidèles soient assimilés aux prêtres insermentés.

Il faut lire l'exposé de toute cette histoire cistercienne, depuis les origines, dans le livre que vient de publier M. l'abbé Elie Maire, **Les Cisterciens en France,** in-12 de XXXI-260 p., 5 f. 75, Paris, Lethielleux. M. Maire a voulu faire bref, qualité qui est toujours fort prisée à priori, mais qui, ici, et à mesure qu'on le lira, arrachera à tous ses lecteurs des regrets sincères. On sent qu'il a les mains pleines de choses, et de choses bien intéressantes. Les cent dernières pages de son livre sont données à la résurrection de l'Ordre cistercien en France : résurrection 1° de la *primitive Observance :* résurrection malheureusement gênée par la scission entre les deux branches nées de la dispersion révolutionnaire : la branche de l'Ancienne Réforme (Sept-Fons) avec les Constitutions de l'abbé de Rancé, et la branche de la Nouvelle Réforme (siège à la Trappe) avec les Constitutions primitives des Cisterciens : l'union entre les deux branches, après divers essais infructueux sous Grégoire XVI et Pie IX, fut enfin réalisée sous Léon XIII, en octobre 1892, sous le nom d'Ordre des Cisterciens réformés ou de la Stricte Observance, avec dom Sébastien Wyart pour Général (la branche belge se réunit, en cette circonstance, à la nouvelle Congrégation française); — et résurrection 2° des *Observances mitigées : a) Congrégation des Cisterciens de l'Immaculée-Conception,* appelée généralement Congrégation de Sénanque, du nom de son berceau, Sénanque, ancienne abbaye de l'Ordre au pays d'Avignon, érigée en prieuré en 1863 (avec 5 maisons-filles : Fontfroide au pays de Carcassonne, La Garde-Dieu au pays de Montauban, Ségriès au pays de Digne, Hautecombe au bord du lac du Bourget, Lérins enfin); — *b) Société des Moines de l'Adoration ou du* CORPUS CHRISTI : Institut né en 1892 et qui ne compte jusqu'ici qu'un seul monastère, fondé à Pont-Colbert près Versailles par dom Maréchal (auparavant religieux de la Congrégation du V. P. Eymard) et transféré lors des lois d'exil en Belgique puis en Hollande (réinstallé à Pont-Colbert depuis la guerre) : cette fondation ne constituait d'ailleurs pas une nouveauté dans l'Ordre Cistercien, puisque l'on y avait vu, dès le début du XIVe siècle, une famille de *Frères de l'Office du* CORPUS CHRISTI, ou *Moines blancs du Corps du Christ,* se vouer spécialement, avec l'approbation du Saint-Siège, au culte de l'Eucharistie[1].

IV. — Le n° 7 des *Cahiers verts* est intitulé : **Flaubert à Paris ou le mort vivant,** par Louis Bertrand (in-12 de 224 p., 6 f., Paris, Grasset). Il y a là, d'abord des souvenirs inédits, recueillis à Rouen, sur le fameux romancier; et ensuite, une fantaisie d'allure réjouissante qui a donné son nom au volume : *le mort vivant.* M. Bertrand imagine un Flaubert *redivivus* en cet hiver 1921-1922 pour son centenaire (puisque centenaire il y a : Flaubert né 13 décembre 1821). Il le trouve à son

[1] Signalons encore **Notre-Dame de la Valroy,** *abbaye royale de Cisterciens* (en Ardenne, au dioc. de Reims), par M. Lahure, curé de Château-Regnault (in-8 raisin de XXIV-234 p., nombreuses vignettes et 9 hors-texte en couleurs, Paris, Beauchesne). Monographie d'une très riche et très sûre érudition, et d'une très belle tenue littéraire. Comme toutes les monographies bien faites, elle se place d'elle-même dans le cadre de l'histoire générale et nous fait vraiment revivre six siècles et demi de la vie cistercienne (la Valroy, fondée en 1147, disparue à la Révolution). Cîteaux, ce fut grandeur et décadence; et la Valroy, ce fut grandeur et décadence aussi. La décadence, à la Valroy comme en mainte autre abbaye, fut le fruit maudit de l'immixtion de l'Etat, — de la Commende, qui y fut introduite en 1540. Nous souhaitons à ces pages beaucoup de lecteurs (et non pas seulement en pays ardennais, mais partout où l'on s'intéresse à l'œuvre sociale de l'Eglise au moyen âge) et à M. Lahure beaucoup d'imitateurs, partout où se sont élevées ces abbayes disparues. — Préface très remarquable de M. G. Goyau, qui nous avait donné déjà un chapitre si pénétrant sur le rôle social du monachisme (dans la IIe Série de ses *Autour du catholicisme social).*

bureau, dans son ermitage de Croisset. Ensemble ils viennent à Paris, font visite à l'Académie, aux dames, à Paul Bourget, à l'éditeur de Flaubert, à Médan « le Tusculum du bon Zola » (comme il disait dans sa première vie), voire à un abbé... Flaubert dit son avis à tous et sur tous et sur tout, avec sa brusque bonhomie et son tonitruant « gueuloir » d'antan. Tout y passe. C'est le tout-Paris de 1922 jugé par Flaubert († 1880), et c'est-à-dire que c'est Flaubert qui se livre à notre jugement, puisqu'il n'est rien de tel pour connaître un homme que de connaître la qualité de ses jugements sur autrui. Et c'est ainsi que cette fantaisie de L. Bertrand, sous air de divertissement, est fort instructive, et constitue une heureuse contribution à l'étude de Flaubert. M. L. Bertrand est l'homme du monde qui connaît le mieux Flaubert; il a eu entre les mains tous ses manuscrits et brouillons; c'est lui qui a publié les *Carnets* de Flaubert, la première *Tentation de saint Antoine* aussi, la première *Education sentimentale;* il nous donnait, un an avant la guerre, un *Flaubert* qui n'est pas encore une étude définitive et coordonnée, qui est un recueil de chapitres plutôt, mais qui reste ce que nous avons encore de mieux pour essayer de déchiffrer l'énigme de Flaubert. Cet hiver, à l'occasion du centenaire, toutes les Revues y sont allées de leur petit ou grand article sur Flaubert (*Correspondant,* 10 déc.; *Revue des Deux Mondes,* 1er déc.; *Revue de Paris,* 15 nov. et 1er déc.; *Revue de la Semaine,* 9 déc., le no presque en entier est donné à Flaubert) : de tout cela il n'y a à retenir, en dehors du petit livre *Le mort vivant,* que l'étude développée publiée par M. Albert Thibaudet dans *Revue hebdomadaire,* 17, 24, 31 déc. 1921; 14, 21, 28 janv.; 4, 11, 18, 25 fév.; 4, 18 et 25 mars; conclusion, 1er avril 1922.

Flaubert a été étudié ici en 1913, p. 438-443. Sur la place qu'il tient en littérature, nous n'avons rien à ajouter. Sur son immoralité, non plus : il n'est pas inutile pourtant de rappeler que *Madame Bovary* et *Salammbô* sont à l'Index. Etait-il irréligieux? Areligieux plutôt. Sa mère, femme fort intelligente, semble avoir été à peu près sans croyances religieuses. Son père, médecin-chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen, posait à la victime : il était entendu dans la famille que son séjour en province était un exil, une injustice, et que son maître, Dupuytren, dont il était l'interne à Paris, l'avait fait nommer prévôt d'anatomie à Rouen pour éloigner un concurrent dangereux. De sorte que Flaubert a été en somme élevé dans un milieu de « m'ont-fait-tort, » de récriminations et de railleries contre les gens arrivés de Paris. Et lui aussi se regardera toute sa vie comme un sacrifié de la littérature. Au collège, où il entre à huit ans, ce qui le caractérise surtout, c'est le sentiment orgueilleux de ce qu'il vaut : on ne lui ménage pas les railleries : pour lui, c'est la brimade spontanée du groupe contre l'individu supérieur.

La première lettre que l'on connaisse de lui, est de 1830 (il a neuf ans), adressée à son ami Ernest Chevalier (plus tard magistrat) : elle débute ainsi : — « Cher ami, tu as raison de dire que le jour de l'an est bête. » Ce n'est pas lui sans doute qui a trouvé cela, non plus que son ami : des enfants de neuf ans ne font pas de ces découvertes; il l'a entendu dire probablement, mais cette boutade de misanthrope a trouvé chez lui un virulent bouillon de culture. L'expérience de sa vie consistera à étendre à tous les jours de l'année la bêtise du jour de l'an, et à tirer de l'or de ce fumier, à créer de la littérature avec de la bêtise et contre elle, à chercher en elle une excitation et contre elle un alibi. — « Si tu veux nous associer pour écrire, mande-t-il encore à son ami, moi j'écrirai des comédies et toi tu écriras tes rêves, et comme il y a une dame qui vient chez papa *et qui nous conte toujours des bêtises, je les écrirai.* »

A dix ans : — « On a fait imprimer mon éloge de Corneille. » Il dit : imprimer; lisez : autographier, — ce qui était déjà bien trop. Ces trois pages commencent, en fait, par un éloge de Corneille, pour se terminer ensuite, à propos du grand tragique, par un éloge ordurier de la constipation : grosse veine scatologique et rabelaisienne qui ne cessera d'alimenter l'imagination de Flaubert. Il aura toujours la hantise de la matière décomposée, du glissement vers la destruction.

A treize ans, il travaille à un roman sur Isabeau de Bavière : « Si je n'avais dans la tête et au bout de ma plume une reine de France au xve siècle, je serais totalement dégoûté de la vie, et *il y aurait longtemps qu'une balle m'aurait délivré de cette plaisanterie bouffonne qu'on appelle la vie.* »

A quinze ans, il écrit *Un parfum à sentir ou les Baladins,* conte de saltimbanques où une femme laide et bonne se fait haïr et bannir à cause de sa laideur et se jette dans la Seine : — « A qui la faute? demande-t-il lui-même. La faute, ce n'est certes à aucun des personnages du drame. La faute, c'est aux circonstances, aux préjugés, à la société, à la nature qui s'est faite mauvaise mère »... La faute de la fatalité... Une ébauche déjà d'Emma Bovary que cette malheureuse. Flaubert nous montre ensuite son cadavre retiré de la Seine, pour en prendre occasion de nous le décrire longuement en termes d'amphithéâtre.

La même année, il écrit *La Peste à Florence,* où il nous montre, dans un décor d'images lugubres d'épidémies et de cadavres décomposés, un frère humilié qui tue son frère : — « Il avait vingt ans (ce fratricide), c.-à-d. que depuis vingt ans il était en butte aux railleries, aux humiliations, aux insultes de sa famille... C'était un homme méchant...; mais qui dit que cette méchanceté maligne, cette sombre et ambitieuse jalousie qui tourmentèrent ses jours, ne prirent pas naissance dans toutes les tracasseries qu'il eut à endurer? » Ces pages ont été vraisemblablement écrites dans un accès de jalousie fraternelle : Achille son aîné, qui réussissait alors brillamment dans ses études de médecine et qui succèdera à

son père à l'Hôtel-Dieu de Rouen, était sans doute l'exemple proposé constamment et aigrement par les parents à Gustave le mauvais sujet.

La même année toujours (1836), il écrit *Rage et Impuissance,* histoire d'un homme enterré vivant qui meurt en blasphémant, symbole de l'état même de l'homme : nous nous tordons d'angoisse dans la prison naturelle et sous le couvercle social, nous n'avons pour consolation et pour orgueil que le blasphème.

L'année suivante (1837), trois œuvres encore : *Rêve d'enfer,* qui se passe dans le monde des démons : histoire d'un homme qui n'a pas d'âme, comme Schlemihl n'avait pas d'ombre; — *Quidquid volueris,* étalage de toutes sortes d'états de crime et de désespoir chez un être qui sans doute n'a guère plus d'âme non plus, puisqu'il est le fils d'une femme et d'un singe; — *Passion et vertu,* roman d'une femme passionnée, abandonnée par un homme sec et pratique (déjà Mme Bovary), créature fatale et incandescente qui finit par s'empoisonner. — Tout cela n'a été imprimé que plus tard. Mais cette même année 1837, Flaubert donnait à un journal rouennais *(le Colibri* du 30 mars : il n'avait donc pas encore seize ans) *Une leçon d'histoire naturelle, genre commis,* physiologie de l'employé, imitée des « physiologies » qui étaient alors à la mode, premier crayon d'un personnage encore vague mais où l'on pressent déjà Homais et Bouvard.

Vraiment, écrit-il en 1838, je n'estime profondément que deux hommes, Rabelais et Byron, les deux seuls qui aient écrit *dans l'intention de nuire au genre humain et de lui rire à la face.* Quelle immense position que celle d'un bonhomme ainsi placé dans le monde !

C'est à la fin de cette année 1838, à dix-sept ans, qu'il écrit les *Mémoires d'un fou,* à l'imitation des *Confessions* de Rousseau qu'il vient de lire en préparant son baccalauréat : tableau d'une enfance comprimée, au collège, en butte aux railleries de tous, en proie intérieurement à tous les rêves, rêves de voyage, rêves de gloire, rêves de la Rome de Néron, rêves de moyen âge, avec des apostrophes à la Rousseau : « Malheur aux hommes qui m'ont rendu corrompu et méchant, de bon que j'étais ! Malheur à cette aridité de la civilisation qui dessèche et étiole tout ce qui s'élève au soleil de la poésie et du cœur ! » Rousseau du moins tire de son malheur et de son échec un rêve d'amour et de reconstruction, tandis que ce qu'appellent les imprécations du jeune Flaubert, c'est l'écroulement, la ruine de tout. Sa philosophie, dit M. Thibaudet, est à peu près celle des *Blasphèmes,* c.-à-d. d'un Homais qui aurait bu l'alcool de son bocal à ténia. — « Tu es donc né fatalement parce que ton père un jour sera revenu d'une orgie, échauffé par le vin et par des propos de débauche, et que ta mère en aura profité... » Après quoi il passe, dans une seconde partie de cette autobiographie, à l'histoire de ses amours : amour d'enfance pour une petite Anglaise amie de sa sœur, amour d'adolescent (quinze ans) pour une femme rencontrée à Trouville et de treize ans plus âgée que lui, amours enfin de filles, avec les réflexions ordinaires sur les désillusions, le dégoût de la chair, et le reste...

L'année suivante (1839), il fait sa philosophie et écrit *Smarh,* sorte de mystère, la tentation d'un ermite par le diable qui l'emmène au-dessus du monde et lui fait un cours de philosophie, puis passe la parole à un confrère, Yuk, le dieu du grotesque, sorte de diable boiteux qui soulève les toits des palais et des maisons pour en montrer l'intérieur ridicule, obscène, odieux.

La famille avait décidé qu'il ferait son droit. Il va à Paris, y prend ses inscriptions de droit, rugit contre la bêtise humaine qui a enfanté ces recueils de lois, se jette dans l'étude du grec, lui qui n'a pas voulu même apprendre à le lire en ses années de collège. Les années 1841 et 1842 se passent.

Octobre 1843, première atteinte de la maladie nerveuse qui le tiendra jusqu'à la fin de sa vie. Qu'était-elle ? On parle généralement d'épilepsie ; mais le Dr Dumesnil, qui a fait de l'état médical de Flaubert le sujet d'une thèse de médecine, croit à quelque chose de plus compliqué. Etait-ce hérédité ? Non. Sa mère, devenue veuve trois ans après, est bien tombée alors en proie à une neurasthénie qui ne l'a plus quittée ; mais il n'y a pas là d'hérédité nécessitante, et l'aîné du romancier, son frère Achille, a poursuivi sans encombre sa carrière de médecin. On avouera qu'après une jeunesse comme celle dont je viens de rappeler quelques traits, Gustave Flaubert devait être un bouillon de culture de choix pour toutes les névroses.

Toujours est-il que cette maladie a eu sur sa carrière une importance décisive. Son père lui fait abandonner ses études et se détermine à le garder près de lui pour le soigner. Mais ce père meurt deux ans après. Flaubert, maître de sa destinée, sera littérateur.

L'art sera le tout de sa vie, un art tout matérialiste, dont l'idéal est de « faire sentir presque matériellement les choses qu'il reproduit », dit-il lui-même dans une lettre (du 16 avril 1852) à Louise Colet (la tristement fameuse « Muse » débarquée de province à Paris, qui fut sa maîtresse de 1846 à 1854, qui fut la maîtresse de tant d'autres gens de lettres, dont le plus retentissant fut Victor Cousin, avec cela pensionnée du roi Louis-Philippe, courtisée des salons bien pensants, de Mme Récamier même, etc.). L'art sera sa religion, une religion qu'il prendra fort au sérieux. — « On ne vit pas sans religion », a-t-il dit à propos de Musset. Pas même sans mystique : — « Je suis mystique au fond et je ne crois à rien ». Mais sa religion, sa mystique, ce qui assure à sa vie « une boussole, un but », c'est l'art, un art qui puisse lui poser des exigences aussi sévères que le ferait la plus stricte des religions, que le ferait, à l'intérieur de cette religion même, le mysticisme le plus ardent...

Dans la précision des assemblages, la rareté des éléments, le poli de la surface, l'harmonie de l'ensemble, n'y a-t-il pas une vertu intrinsèque, une espèce de force divine, quelque chose d'éternel comme un principe ? (Je parle en platonicien). (Lettre à George Sand, 1876).

Certaines boutades ont fait croire chez lui à une haine du christianisme. Haine, non pas. Ignorance plutôt. Il a été des pires milieux ; il a été du fameux dîner du Vendredi-Saint 1868 chez Sainte-Beuve ; mais Taine aussi en était (cf. *Ami* 1921, p. 506). Il n'a jamais étudié le christianisme. M. Louis Bertrand, demeuré après sa conversion le fervent de Flaubert qu'il a toujours été, nous raconte, dans son *Mort vivant,* une anecdote typique.

Flaubert, un jour de grande fête (Pâques ou Noël), étant entré à la cathédrale, à Rouen, fut ravi en admiration à la vue du cardinal assis sur son trône, dans tout le faste du cérémonial et de la pourpre romaine [1]. Sitôt l'office terminé, il court éperdu chez son ami Lapierre, alors directeur du *Nouvelliste de Rouen :* — « Mon cher, je viens de voir quelque chose d'*énorme* (c'était un de ses mots typiques, qu'il prononçait avec forte aspiration, *hénaurme),* l'archevêque !... cet homme de pourpre, enveloppé d'encens, au milieu des foules prosternées... une chose antique, prodigieuse !... Je voudrais être à sa place, ou le connaître, l'interroger, *savoir ce qu'il pense, ce qu'il sent dans ces minutes inouïes !...* »

Voilà bien l' « artiste » : toute cette chose « inouïe » n'éveille en lui qu'un intérêt de curiosité. — Ce n'est pas tout. Flaubert sorti, Lapierre, clandestinement, envoie la carte de son ami au cardinal. Grand émoi à l'archevêché, où les sentiments de l'écrivain ne sont que trop connus. Enfin, le cardinal ne croit pouvoir faire moins que d'envoyer, à son tour, sa carte à Flaubert... Suffocation de celui-ci, à la vue de cette chose de plus en plus inouïe. Et, vite, de recourir chez Lapierre : — « Mon cher, c'est décidément énorme ! L'archevêque, que je ne connais pas, vient de m'envoyer sa carte !... Cet homme rouge, sur qui je me suis tant monté le bourrichon l'autre jour !... Quelle coïncidence ! Mon cher, creuse-moi ça ! — C'est tout creusé, dit Lapierre : tu es un homme illustre : le clergé te flatte. Tu n'as qu'une chose à faire, c'est de renvoyer ta carte au cardinal. » — Et Flaubert de s'exécuter incontinent... Nouvel émoi à l'archevêché, où l'on crut, pendant quelques jours, à une conversion foudroyante de l'auteur de *Salammbô.* — Malheureusement l'histoire s'arrête là. M. L. Bertrand n'a pu savoir quelle en fut la suite, ni si ce petit jeu de politesses continua longtemps. Il n'en est resté trace ni dans son œuvre ni dans sa vie. — Il mourut subitement.

V. — *Cahiers verts,* n° 8 : **Le Baiser au lépreux,** par François Mauriac (in-12 de 150 p., 5 f., Paris, Grasset). M. Mauriac est chrétien ; il l'est d'éducation ; il entend bien le rester de volonté. Mais sa littérature ne vaut rien. Elle est d'une morbidesse que l'on finira par croire incurable. Son *Baiser au lépreux* est une œuvre malsaine. C'est l'histoire d'un mariage mal assorti, non par incompatibilité d'humeur (les deux « conjoints » seraient assez chrétiens pour en triompher), mais par incompatibilité de corps : elle, Noémi, une merveille de grâce virginale ; lui, Jean, d'une laideur dont M. Mauriac s'ingénie à faire sentir la vertu répulsive, presque un « lépreux » : — « Elle émouvait chez Jean le meilleur et le pire, l'incitait aux hautes pensées comme aux basses délectations. Déjà son cou, sa douce gorge luisaient de moiteur. Des cils indéfinis ajoutaient à la chasteté des longues paupières sombres »... « Jean regardait sournoisement cet ange » : sournoisement, parce qu'il n'avait que trop conscience de sa laideur : « Les beaux garçons, même du peuple, ont le droit de regard sur toutes les filles. » Le soir des fiançailles, on nous peint « ce petit mâle noir et apeuré devant la femelle merveilleuse... La vierge mesure de l'œil cette larve qui est son destin. Le beau jeune homme aux interchangeables visages, le compagnon du rêve de toutes les jeunes filles, — celui qui offre à leurs insomnies sa dure poitrine et la courroie serrée de deux bras, — il se dilue dans le crépuscule de cette cure (car c'est au presbytère que se passe la scène, et c'est le curé qui a décidé ce mariage !), il se fond jusqu'à n'être plus, au coin le plus obscur du parloir, que ce grillon éperdu... » — Scène d'alcôve : le geste de Noémi essayant de surmonter, dans l'obscurité, sa répulsion pour un « visage moins odieux puisqu'elle ne le voyait plus, » est comparé au geste des vierges chrétiennes s'offrant aux fauves des cirques de Rome : « Alors, pleine de remords et de pitié, comme dans l'amphithéâtre une vierge chrétienne d'un seul élan se jetait vers la bête, les yeux fermés, les lèvres serrées, elle étreignait ce malheureux. » On nous dit les tentations charnelles de Jean, ses délectations moroses à la pensée d'autres femmes, de ces « dispensatrices de caresses » qui sont là pour les gens comme lui, les émois de Noémi connaissant « dans sa chair qu'elle n'était plus une jeune fille, tourmentée du besoin d'une satisfaction mystérieuse, » etc., etc.

S'il se fût agi d'un écrivain mécréant, je me fusse abstenu de ces citations. Je les donne, parce que M. Mauriac est chrétien, et que mes lecteurs doivent être mis à même de juger sur pièces à conviction. J'ai dit l'autre jour (p. 89), d'après l'article de M. Massis, la morbidité et la vilenie de l'œuvre d'André Gide. Croirait-on que M. Mauriac a pris la défense de Gide, dans la revue *L'Université de Paris ?* Même ses amis des *Lettres* s'en sont émus. M. Mauriac nous dit qu' « asservie à une fin morale, sa langue (de Gide) serait peut-être moins pure » : alors quiconque fait autre chose que de l'art pour l'art, quiconque poursuit une fin morale en écrivant, doit renoncer à la pureté de la langue... ? Il prétend, à propos de Gide, que « tout homme qui nous éclaire sur nous-mêmes prépare en nous les voies de la Grâce » : nous avons dit quelle sorte de lueurs répugnantes et malodorantes Gide promène sur nos bas-fonds... Il va jusqu'à reprocher à H. Massis d'être un converti et de n'avoir pas eu le temps encore d'acquérir le sens de la charité : oui, H. Massis est un converti, mais qui a un sens chrétien tout autrement clair et net et ferme que toute la *morbidezza* de M. Mauriac.

Même à la *Revue hebdomadaire,* où M. Mauriac est chargé de la chronique du théâtre, on soumet son œuvre à une critique pénétrante. A propos de ses premiers romans, M. François Le Grix écrit *(Rev. heb.,* 11 mars 1922) :

« Nous nous appliquions, en ami, à discerner surtout chez notre ami *les défauts de ses qualités :* l'impertinence de son élégance, une délicatesse qui pouvait parfois s'appeler fragilité ; ou, si l'on préfère, *les revers de ses médailles, le trouble de sa foi, l'impureté de sa chasteté,* une religion qui n'était peut-être que religiosité et semblait lui faire préférer la sacristie à l'église, le confessionnal à l'autel, une sorte d'éphé-

[1] Mgr de Bonnechose certainement (arch. de Rouen de 1858 à 1883), puisque son prédécesseur, Mgr de Bailleul (1844-1858), ne fut pas cardinal.

bisme de patronage à la virilité du cloître... » — Après quoi M. Le Grix, en ami, nous dit qu'un progrès certain se révèle dans les romans d'après-guerre de M. Mauriac, surtout dans ce *Baiser au lépreux :* progrès littéraire peut-être ; mais pour ce qui est de la valeur morale, la caractéristique qui vient d'être donnée des romans d'avant-guerre, continue à être vraie des autres. Et M. Le Grix termine son éloge du *Baiser* sur ces lignes : — « Peut-être ces soudaines et surprenantes résonances n'empêchent-elles pas qu'il reste, çà et là, dans l'écriture de ce livre, quelque chose *d'un peu court, d'un peu crispé, d'un peu haletant,* et faut-il souhaiter que la manière de M. Mauriac se rassérène à mesure que sa vision s'élargit : nous l'attendons avec confiance à son prochain livre. »

C'est là une confiance que nous envions à l'ami de M. Mauriac. Si l'avenir la justifie, nul ne s'en réjouira plus que nous [1].

VI. — L'*Ami,* dans sa dernière Causerie (p. 185), rappelait une interview où M. Charles Richet annonçait et donnait déjà le plan d'un vaste ouvrage sur la métapsychique. L'ouvrage vient de paraître : **Traité de Métapsychique,** par Ch. Richet, prof. à l'Université de Paris, membre de l'Institut (gr. in-8 de 816 p., 40 f., Paris, Alcan). La métapsychique, c'est ce qui est « après » la psychologie classique, ce qui dépasse la psychologie. Pour la psychologie, il n'y a, dans la nature, d'intelligence que chez les êtres vivants, — et, chez l'homme, d'autre source de connaissance que par les sens. Les phénomènes métapsychiques sont tout autres : ils « paraissent » dus à des forces intelligentes inconnues, étant entendu que dans ces intelligences inconnues il faut comprendre « les étonnants phénomènes intellectuels de nos inconsciences ».

Il y a toujours eu, on a toujours constaté de ces phénomènes singuliers, irréguliers, imprévoyables, qui se mêlent aux événements ordinaires de l'existence quotidienne. Autrefois on les attribuait à des interventions surnaturelles, dieux ou démons (l'épilepsie, par exemple, étant d'origine inconnue, devenait un « mal sacré »). Puis, on a cessé de croire à ces perpétuelles ingérences des dieux ou démons ; et comme on ne trouvait pas, pour y suppléer, d'autres explications, on s'est contenté, la science classique s'est contentée d'ignorer lesdits phénomènes. Mais, ignorés ou non, catalogués ou non dans les cadres classiques, ils n'en existent pas moins ; et la science contemporaine s'acharne à leur chercher des lois. M. Richet exclut, évidemment, le mot « *surnaturel* ». Il exclut aussi le mot « *supranormal* », proposé par Myers : il l'exclut, pour cette raison qu' « il ne peut y avoir dans l'univers que du naturel et du normal : un fait, du moment qu'il existe, est nécessairement naturel et normal » (il n'est que de s'entendre sur le sens du mot « *normal* » *:* on ne qualifiera pas *anormale* l'action divine si l'on prend ce mot *anormal* au sens péjoratif qu'il a d'ordinaire). Il exclut encore le mot « *occulte* », car « sciences occultes », cela veut dire, et non sans naïveté, qu'elles sont inabordables pour nous. C'est lui-même qui a proposé (en 1905, à la *Société des Recherches psychiques,* de Londres) le mot « *métapsychique* », unanimement accepté ensuite.

Or, ces phénomènes métapsychiques sont de deux sortes.

Tantôt ils sont exclusivement *intellectuels* et se caractérisent par la notion de certaines réalités que nos sensations n'ont pu nous révéler.

Tantôt au contraire ils sont *extérieurs,* perceptibles à nos sens, mécaniques, physiques ou chimiques : seulement ils ne relèvent pas de forces actuellement connues, de forces aveugles et inconscientes comme sont celles de la nature matérielle ; ils semblent avoir des intellectualités, des caprices, des volontés, des intentions, qui ne sont peut-être pas humaines, mais qui en tout cas ressemblent aux volontés et aux intentions humaines, intelligentes.

Les premiers constituent la métapsychique subjective ; les seconds, la métapsychique objective.

Dans les phénomènes de métapsychique subjective, tout se passe comme si nous avions une faculté mystérieuse de connaissance, une faculté dont l'explication échappe à notre classique physiologie des sensations, ce que jadis on désignait très simplement sous le nom de *lucidité,* ce que M. Richet propose d'appeler *cryptesthésie,* ou sensibilité dont la nature nous échappe. La cryptesthésie à son tour se subdivise : elle est, ou *accidentelle* (phénomènes qui surviennent soudainement, comme par hasard, et sans qu'un expérimentateur y soit intervenu, chez des individus normaux, rêvant ou éveillés, ou à demi-éveillés : à ce groupe se rattachent les monitions, prémonitions, auto-prémonitions, etc.), — ou *expérimentale,* quand il s'agit de phénomènes qui s'observent dans des expériences provoquées, comme il arrive chez les individus hypnotisés, chez les médiums, chez les sensitifs, chez des sujets normaux aussi en certains cas (à ce groupe se rattache la xénoglossie, ou parler en une langue inconnue : compréhension, lecture, écriture, prononciation d'une langue qu'on n'a pas apprise ; M. Richet y rattache aussi la baguette divinatoire, à raison de certaines analogies, et des hypothèses qu'il en déduit).

La métapsychique objective comprend : 1° la *télékinésie,* ou action mécanique différente des forces mécaniques connues, qui s'exerce sans contact, à distance, dans des conditions déterminées, sur des objets ou des personnes (mouvements de tables, bruits, raps, écriture directe, etc.) ; — 2° les *ectoplasmies* (ce que les auteurs anciens appelaient *matérialisations*), ou formation d'objets divers qui le plus souvent semblent sortir du corps humain et prennent l'apparence d'une réalité matérielle (vêtements, voiles, corps vivants) ; — 3° les phénomènes de lévitation, de bilocation, de hantise (cf. déjà *Ami,* p. 186-8).

Sur toutes ces questions il existe aujourd'hui une littérature interminable. Les ouvrages, et de gros ouvrages, se multiplient depuis la guerre comme jamais on n'avait vu auparavant. L'utilité, incontestable, du *Traité* de M. Richet est d'être un inventaire. On ne peut tout lire. Sous un volume que je ne peux qualifier mince, mais qui, vu l'abondance des matières, reste d'une réelle concision et surtout d'une précision non égalée ailleurs, M. Richet nous met au courant de l'état actuel des recherches. C'est un radicalement rationaliste. Il n'accepte aucune explication religieuse, pas plus de la religion spirite que des autres. Il enregistre des faits ; il espère que de leur comparaison jaillira quelque jour une explication purement scientifique.

[1] Il vient de donner un court et justement sévère article sur *La mort d'Henry Bataille (Revue hebdom.,* 25 mars) : — « Ah ! qu'il nous connaît ! » disaient de jeunes femmes en parlant de Bataille.

« Il les connaissait en effet, poursuit M. Mauriac ; il avait, une fois pour toutes, débusqué *le petit animal tout instinct :* Maman Colibri, la vierge folle, celles que rien n'arrête, et qui ont tant de courage pour ce qu'elles désirent ; la perfide proie de l'homme, l'esclave, l'éternelle possédée, la femme nue.

« Mais, au vrai, voilà quelques siècles que la femme n'est plus nue. Bataille a fait trop bon marché de tout ce qui, s'opposant à son instinct, suscite en elle un haut débat. Le théâtre de Bataille est une démonstration par l'absurde de cette loi que la morale — ou pour mieux dire, la religion — crée les conflits hors lesquels il n'est pas de grandes œuvres. Les Grecs et nos Classiques en témoignent. Chez les femmes de Bataille, *aucune lutte,* — mais *une force aveugle vers l'assouvissement.* Ses « héroïnes » même ne sont héroïques qu'en obéissant à l'instinct le plus animal...

« Ce théâtre de l'instinct offre de si médiocres ressources au dramaturge et sa monotonie est telle qu'on comprend que Bataille se soit exténué à inventer des situations saugrenues et sans nulle vérité humaine. Il ne faut pas non plus chercher ailleurs la raison de tant d'épices dont cet auteur prétendit relever son potage. D'une pièce à l'autre, il augmenta la dose de poivre : tziganes, fleurs pourries, orgies, luxe monégasque...

« La mort aura été pour Henry Bataille sa chance dernière : il quitte la scène au moment où commençait de se vider la salle, et où il ne respectait plus autant la loi suprême, au théâtre, qui est de plaire. Car, après *l'Homme à la rose,* après *la Possession* et *la Chair humaine,* ce ne fut plus son seul talent qui donna des inquiétudes, mais aussi la recette... »

Laissons-le espérer ; et utilisons son répertoire. Il n'aime pas beaucoup les phénomènes tirés de la vie des Saints, parce qu'il dit ne pouvoir les vérifier ; toutefois il reconnaît qu'ils sont à étudier : — « Il y aurait quelque profit à étudier les hagiographies, car souvent des Saints et des Saintes ont eu manifestement de très réels phénomènes métapsychiques » (p. 20). A propos des lévitations, il a la sagesse de dire que tout ne doit pas être légendaire : « Je ne sais s'il est possible que ce phénomène, si souvent relaté dans les légendes hagiographiques, soit toujours controuvé » (p. 692). Il ne veut pas entendre parler d'hallucination à propos de sainte Jeanne d'Arc, car, dit-il, « ces hallucinations ont été suivies par trop de faits réels, et par des prédictions trop souvent vérifiées, pour admettre le délire d'une aliénée. On ne peut guère douter que Jeanne d'Arc ait été inspirée, » entendez, qu'elle « avait certains pouvoirs métapsychiques. » Je crois que, s'il avait étudié les vies des Saints d'aussi près qu'il a fait celle de sainte Jeanne d'Arc, il y aurait trouvé, dans sa loyauté scientifique, matière à des conclusions intéressantes. — Beaucoup plus que des hagiographes, il se méfie des fraudes des modernes :

« Il faut toujours, en expérimentation métapsychique, songer à la fraude. Les autres sciences n'ont pas à souffrir de cette plaie. Elles évoluent paisiblement, en ne connaissant de difficultés que contre les choses, tandis que les savants qui expérimentent avec des médiums sont exposés sans cesse à être ignoblement trahis. De là une tâche très pénible, qui exige une prudente et vigilante attention » (p. 580).

VII. — Sur la fin chrétienne de Baudelaire, rappelée ici l'an dernier *(Ami* 1921, p. 508), voici un document nouveau. C'est une lettre de sa mère (publiée avec quelques autres, également inédites, dans *Figaro,* Supplément litt. du dimanche 5 mars), écrite le jour même où le malheureux poète allait mourir (3 août 1867) :

Ce samedi. — Mon pauvre fils vit toujours, mais il est dans un état bien extraordinaire, depuis deux jours et deux nuits, dans une espèce de sommeil avec les yeux ouverts ainsi que la bouche. Après de grandes souffrances, il ne souffre plus et peut passer ainsi tranquillement d'un moment à l'autre. Mais je fais des vœux pour le conserver encore quelques jours tel qu'il est. Accablée de chagrins comme je le suis, il me serait bien doux sans doute de pouvoir m'appuyer sur vous. Mais comment ? Je ne puis vous loger... Je ne vous ai pas dit, je crois, *que mon pauvre enfant a reçu tous ses sacrements, sachant bien ce qu'il faisait et avec ferveur,* il y a un mois. J'ai eu le bonheur de saisir un bon moment.

A la suite de ces lignes, un post-scriptum d'une écriture étrangère ajoute :

Notre pauvre ami vient de rendre le dernier soupir.

LITURGIE

Q. — Quelle tenue liturgique doivent avoir les enfants servant à l'autel en habit de chœur, au cours de messes basses, de grand'messes, de vêpres, de saluts ? Lorsqu'ils n'ont pas à évoluer, doivent-ils rester à leur place les mains jointes, ou suivre l'office dans un manuel ?

R. — Voici la tenue liturgique des servants envisagée *in abstracto,* et indépendamment de toute raison de discipline, d'attention et d'intérêt qui pourrait demander un livre de prières, quand ils sont à l'autel en habit de chœur, au cours des offices (messes basses, chantées, vêpres et saluts).

Quand ils n'ont pas à évoluer pour remplir quelque fonction, aux *messes basses,* ils sont toujours à genoux, sauf à l'évangile, où ils sont debout (Rub. gén., Tit. XVII, n. 2), et ils ont les mains jointes devant la poitrine, à moins que l'office qu'ils accomplissent ne s'y oppose, comme c'est par exemple le cas, aux messes chantées et aux saluts, pour les porte-flambeaux et les thuriféraires, qui tiennent leurs flambeaux ou l'encensoir d'une main, et l'autre est appuyée sur la poitrine. (Van Der Stappen, t. V, n. 5 et 10).

La messe basse généralement ne comporte qu'un servant, et sa place est au côté opposé à celui du Missel ; savoir : au coin de l'évangile depuis le commencement de la messe jusqu'à la fin de l'épître ; au coin de l'épître depuis le commencement de l'évangile jusqu'à la fin de la communion ; enfin au coin de l'évangile depuis la communion jusqu'à la bénédiction, et au coin de l'épître depuis le dernier évangile jusqu'à la fin de la messe. *(Rit. serv.,* Tit. III, n. 6 ; Tit. VI, n. 2 ; Tit. XI, n. 1 ; Tit. XII, n. 1). — Mais s'il y avait deux servants, parce que cette messe basse serait une messe de paroisse, le premier occuperait le côté de l'épître, le second le côté de l'évangile, et l'un et l'autre garderaient leur place et ne changeraient point de côté.

Il en est de même aux messes chantées, vêpres et saluts, sauf qu'aux messes et vêpres chantées les servants peuvent s'asseoir quand le prêtre s'assoit, et alors, au lieu d'avoir les mains jointes ils les tiennent appuyées à plat sur les genoux. (Giulio Barberis, *Manuale di Sacre Cerimonie,* n. 141). Quand ils portent des chandeliers, ils les tiennent droit devant eux et non par côté, et ont soin de les maintenir par le nœud avec la main du dehors à la hauteur de la ceinture, et de les soutenir de l'autre main par le pied. (Hægy, t. II, Part. 13, n. 91).

Q. — Je suis curé d'une importante paroisse dédiée à Notre-Dame de Lourdes. Je ne sais pourquoi, l'un de mes vicaires est un peu sceptique au sujet de mes connaissances liturgiques. Il juge que nous devons faire la fête du titulaire à l'Immaculée-Conception. Je lui ai dit que j'avais fixé cette fête au 11 février, puisque c'est le jour de la 1re apparition. Et cette année, le 12 février, jour de la Septuagésime, en vertu de mon autorité, j'ai ordonné au sacristain de préparer l'ornement blanc pour la solennité de la fête à la grand'messe. Veuillez sur ce point éclairer mon vicaire, et lui indiquer ce qu'il doit prendre comme 2e et 3e nocturnes les 14, 15, 16 et 17 février, jours simples.

R. — En principe, le choix du titulaire d'église se fait à la pose de la première pierre de l'édifice sacré; mais liturgiquement ses droits à la célébration ne commencent qu'à partir du jour où l'église est solennellement bénite ou consacrée.

Le titulaire choisi peut être une personne divine, angélique, ou un saint ; de même un mystère, un miracle, un fait merveilleux, ou une apparition s'y rapportant directement, v. g. l'Ascension ou la

Résurrection du Sauveur, la Nativité ou l'Assomption de la Sainte Vierge, la Conversion de S. Paul, la Sainte Croix, les Stigmates de S. François, l'Apparition de Notre-Dame de Lourdes, etc.; et une fois que l'imposition du Titre a été faite régulièrement dans la bénédiction ou la consécration de l'église, on ne peut plus le changer à l'avenir sans un indult du Saint-Siège.

La seule défense que fait l'Eglise au sujet du choix du titulaire concerne les Serviteurs de Dieu non canonisés; et l'on ne peut choisir comme tel un Bienheureux sans indult apostolique, parce que le culte qu'on permet de lui rendre n'est pas universel, mais limité *quoad loca, personas et tempus*. (S. R. C., décret général n. 1130, puis n. 1156).

Appliquant ces règles au cas de votre église dédiée à Notre-Dame de Lourdes, rien en soi ne s'oppose à ce que la fête patronale soit bien celle de l'Apparition de la Sainte Vierge le 11 février; car elle a son office ce jour-là même dans le Calendrier de l'Eglise universelle; et si ce choix du Titre a été réellement fait dans l'acte même de la bénédiction de l'église, il vous est non seulement défendu d'y contrevenir, mais vous devez vous y conformer.

Maintenant, quel office direz-vous toute l'Octave où il n'y a que des offices simples occurrents? Tous les jours, l'office sera de l'*Infra Octavam* avec mémoire du simple à Vêpres, à Laudes et à la Messe. Les antiennes et les psaumes se prendront chaque jour comme au Psautier, et même les versets des trois Nocturnes de Matines; le reste est du Propre de la fête, y compris les leçons des 2e et 3e Noct., puisqu'il s'agit d'une fête qui n'a pas de Commun; et le jour Octave, le 18 février, ne différera même des autres jours que par le rit, qui sera double-majeur, puis aux 1res Vêpres du Dim. vous aviez à faire cette année la mémoire du jour octave, et les Complies n'avaient pas les prières.

Q. — L'*Ami* voudrait-il m'aider à établir mon Ordo tant pour l'office que pour la solennité du titulaire de mon église en 1922? Ce titulaire est le T. S. Cœur de Marie, dont le siège est fixé au lendemain de la fête du Sacré-Cœur de N.-S., et la solennité au dimanche suivant.

1° Coïncidant cette année le 24 juin avec la fête de la Nativité de S. Jean-Baptiste, laquelle des deux devra l'emporter pour mon église? Il me semble que ce doit être celle de S. Jean; mais où placer l'office du Saint Cœur de Marie, et *quid* pour la solennité?

2° En 1924, la fête du Saint Cœur de Marie tombera le 28 juin, et le lendemain, dimanche, la fête de S. Pierre et S. Paul. Où placer alors la solennité de mon titulaire et celles des deux fêtes de l'Eglise universelle, S. Jean-Baptiste et les SS. Apôtres?

3° Si la fête de S. Jean ou celle de S. Pierre et S. Paul coïncide quant à l'office avec l'Octave du T. S. Sacrement, *quid* pour ces fêtes et celle du Saint Cœur de Marie?

R. — Ad I. La fête du S. Cœur de Marie, vocable de votre église, coïncidant cette année avec la Nativité de S. Jean-Baptiste, cède la place au Saint Précurseur, qui est fête primaire de 1re classe de l'Eglise universelle et l'emporte sur tout autre office. Votre fête locale se transfèrera alors au premier jour non semblablement empêché, c'est-à-dire au lundi 26 juin, avec mémoire à Laudes et à la messe privée seulement des SS. Jean et Paul qui sont simplifiés, et les 2es Vêpres se diront sans aucune mémoire.

Quant à la solennité, elle se fera le premier dimanche libre après la célébration de la fête elle-même. On ne peut la faire le dimanche 25, la fête n'étant pas encore célébrée; elle ne se fera pas davantage le dimanche 2 juillet, parce que, quand il arrive que deux solennités transférées sont en présence le même dimanche, on fait de la plus digne et l'autre se renvoie au dimanche subséquent, et dès lors le 2 juillet vous aurez la solennité des Apôtres Pierre et Paul, et vous ne ferez celle du S. Cœur de Marie que le dimanche 9 juillet.

Ad II. Que devrez-vous faire en 1924 dans le cas où le S. Cœur de Marie tombe le samedi 28 juin et le dimanche sera l'incidence de S. Pierre et S. Paul? Il n'y a pas de difficulté pour l'office même de votre fête locale : vous le célébrerez à son incidence, le samedi 28; mais replacerez-vous sa solennité pour le peuple au lendemain 29?

Voici comment la S. R. C. a tranché le cas. A Laval, ce dimanche même, il y avait en présence une solennité transférée et la fête occurrente des Saints Apôtres Pierre et Paul, qui a également sa solennité propre. Or, dit le décret du 20 juin 1899, n. 4040, si la solennité transférée est plus digne, elle l'emporte; et cela n'empêche pas de réciter au Bréviaire ce jour-là l'office des Apôtres avec renvoi de sa solennité propre au dimanche 6 juillet; mais si la solennité transférée est moins digne, c'est elle qui est renvoyée à un dimanche ultérieur.

Faites l'application de cette doctrine au cas particulier qui vous occupe. Vous ne pouvez, comme moins importante que celle des Apôtres, préférer la solennité transférée de votre Titulaire le 29 juin; ayant d'autre part la solennité plus digne du Saint Précurseur transférée du mardi 24 juin à célébrer avec toute la Mission, vous la préférerez le 29 à celle des Apôtres que vous reporterez au 6 juillet, et alors la solennité du S. Cœur de Marie aura lieu seulement le dimanche 13 juillet.

Ad III. Les fêtes de S. Jean-Baptiste et des SS. Pierre et Paul comme fêtes primaires de 1re cl. de l'Eglise universelle ont droit à leur office en quelque jour qu'elles tombent pendant toute l'Octave du Saint-Sacrement, et il n'y a de ce chef aucun conflit possible avec le S. Cœur de Marie. Quant aux solennités transférées, elles se feront d'après les règles rappelées plus haut.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 19 aprilis 1922.

AL. RAVRY, *vic. gen.*

Le gérant : F. FROSSARD.

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

VIN AROUD

VIANDE — QUINA — FER

Le plus puissant Reconstituant physiologique.
Souverain contre : *Chlorose, Anémie, Altération du Sang, Perte des Forces,* convient aux *convalescents, enfants, jeunes filles, vieillards.*
Rue de Richelieu, 28, Paris et toutes Pharmacies.

UROPHILE BAILLY
LE PLUS ACTIF DISSOLVANT DE L'ACIDE URIQUE
Rhumatismes. Douleurs. Goutte.
Migraines. Névralgies. Maladies des reins, de la vessie.
A. BAILLY, 15, rue de Rome, PARIS
Brochure sur demande

EPILEPSIE
MALADIES NERVEUSES
DANSE DE St-GUY TRAITEMENT par le **" BROSÉYL "** Résultats merveilleux.
Approbations médicales. — Le flacon de 60 dragées 8 f. 80
Pharmacie GOBERT, 40, rue des Acacias, PARIS.

ALCOOL de MENTHE
de **RICQLÈS**
saveur fraîche
parfum agréable
hygiène parfaite

VITRAUX D'ART Charles CHAMPIGNEULLE, *96, rue Notre-Dame des Champs,* à PARIS
Maison fondée à Metz en 1832
Représentant, maquettes et devis sur demande

VINS de BORDEAUX
— VINS DE TABLE, VINS FINS, COGNACS, RHUMS —
Spécialités de la Maison { Graves des Rois de Gascogne / Kina THEO — Bulo RUM / Liqueur L' « Evangélique »
GAUDRAP & Co, 43, quai des Chartrons, BORDEAUX
Envoi gratis du Catalogue sur simple demande

LISEZ CECI Mme L. MARQUIS, directrice de l'**Intermédiaire catholique de Besançon et de Genève**, fondé en 1884, 2, r. Péclet, à Besançon, se recommande tout spécialement aux lecteurs de l'*Ami du Clergé* pour leurs achats en **Montres, Pendules, Bijouterie** et **Orfèvrerie**. Ils peuvent s'y adresser en toute confiance. Demander catalogues franco. Articles spéciaux pour 1res communions : Chapelets, Médailles, etc. — Prix avantageux.

MEMBRES DU CLERGÉ servez-vous de votre pouvoir d'acheteurs pour soutenir les entreprises catholiques.
Commandez toujours **HUILES-SAVONS-CAFÉS** à
LA CITÉ NOUVELLE
Huilerie, Raoul FRANCOU, Directeur, à Salon-de-Provence.
Vous recevrez des produits de tout premier choix aux plus bas prix possibles et aiderez au succès d'une initiative catholique. — TARIF et NOTICE sur demande. - Représentants acceptés.

POLYCOPISTE NOUVEAU, GARANTI SANS GÉLATINE "La Pierre Humide"
imprime en toutes couleurs toutes les écritures, dessin, musique, etc., tous formats. Se défier des contrefaçons.
Catal., tarif, spécimens : Curé de TELOCHE (Sarthe).

Contre l'Asthme
POUDRE D'ABYSSINIE
EXIBARD
Efficacité certaine.
Soulagement immédiat.
28, Rue Richelieu, Paris Tes Phies.

R. P. Marie-Vincent BERNADOT

DE L'EUCHARISTIE A LA TRINITÉ

Un vol., 144 pp. — Prix : **1 fr. 50** ; *franco :* **1 fr. 75**
Nouvelle édition, 23e mille.

INTRODUCTION : Le mystère du Christ.

I. — L'Union Eucharistique
1. Jésus se donne à nous surtout par la communion.
2. La communion nous donne tout Jésus.
3. La communion nous donne les Trois divines personnes.
4. La communion nous associe à la vie intime de la Trinité.

II. — La Permanence de l'Union Eucharistique
1. L'union avec la sainte Humanité de Jésus.
En vertu de ses mérites et de son amour.
En vertu de son action vitale.
Union par l'Eucharistie.
Intimité de cette union.
2. Notre union avec la Sainte Trinité.
Permanence de la Trinité dans le communiant.
La circuminsession divine en l'âme.

III. — Maintenir et perfectionner l'Union
1. Maintenir l'union.
Une condition principale : le recueillement.
Maintenir l'union dans le travail.
Maintenir l'union dans la tentation.
Maintenir l'union dans la souffrance du corps.
Maintenir l'union dans la douleur du cœur.
Maintenir l'union dans les désolations de l'âme.
Maintenir l'union dans la joie.
2. Perfectionner l'union.
Par la répétition des actes de désir.
Par la répétition des actes d'amour.
Les missions divines invisibles.

IV. — La Fin de l'Union Eucharistique
1. Fils adoptifs par le Christ Jésus.
Notre vocation surnaturelle et la Trinité.
La communion et notre vocation surnaturelle.
2. La gloire de la Sainte Trinité.
La fin suprême de la création.
L'unique liturgie.

En vente à l'Ecole Théologique, St-Maximin (Var)

ESTOMACS DÉLICATS N'employez que l'huile d'olive
LA PROVIDENCE
VÉRITABLE HUILE D'OLIVE DE RÉGIME délicieuse dans tous les usages de la table et de la cuisine, pure, légère, digestible, évite l'entérite, la constipation, les coliques hépatiques et les congestions du foie. — **NE SE VEND QU'EN BOUTEILLES.** — Le caisson de 4 bouteilles d'un litre : **40 fr.** *franco.*
Alph. LOMBARD fils, à Salon-de-Provence (Chèque postal 2.690, Marseille)

FONDERIE DE CLOCHES

ACCORDS DES CLOCHES NEUVES AVEC LES ANCIENNES
Montures équilibre rendant les sonneries faciles
Maison recommandée
A. CHAMBON, fondeur, à Montargis (Loiret)

ANTI-EPILEPTIQUE DE LIÈGE
guérit toutes les maladies nerveuses
FANYAU, PHARMACIEN, LILLE
Demandez Brochure et renseignements gratis sur ce précieux remède.